RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE

DE LA STRATÉGIE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2011-2016

Prolongée en 2017





Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamot.gouv.qc.ca.

ISBN: 978-2-550-80053-8 (PDF)

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2017

Mot du ministre



Nos territoires: y habiter et en vivre! tel était le message que portait, en 2011, la toute première stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Par cette proposition ambitieuse qu'il mettait alors de l'avant, le gouvernement du Québec invitait tous les acteurs du développement à se mobiliser autour d'objectifs communs et enjoignait l'ensemble des ministères et organismes à prendre des engagements formels afin de concourir à l'atteinte de ces objectifs.

Le présent rapport démontre que cette démarche a porté ses fruits et qu'elle peut être bonifiée par l'exercice de révision de la stratégie qui est en cours. Il faut aussi tenir compte du contexte, qui a profondément changé au cours des dernières années.

En effet, les municipalités ont été reconnues par voie législative comme des gouvernements de proximité avec qui le gouvernement du Québec entend consolider le partenariat. Les municipalités régionales de comté peuvent désormais exercer les pleins pouvoirs en matière de développement local et régional. Les villes de Québec et de Montréal jouissent également d'une plus grande marge de manœuvre grâce à la reconnaissance de leur statut particulier respectif de capitale nationale et de métropole.

Récemment, le milieu municipal a répondu à mon appel et a déterminé les priorités de développement de chacune des régions du Québec. Celles-ci constitueront le cœur de la prochaine stratégie.

Le regard posé aujourd'hui par le biais de ce rapport est constructif et propose des voies prometteuses pour aborder nos prochains défis en matière d'occupation et de vitalité des territoires. Le gouvernement doit changer son approche pour aligner ses actions sur les priorités régionales.

Martin Coiteux

Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Sommaire

Le présent document répond à l'obligation faite au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (le ministre), en vertu de l'article 15 de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (LAOVT) (RLRQ, chapitre O-1.3), de présenter au gouvernement, à l'occasion des révisions de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, un rapport de sa mise en œuvre.

Le premier chapitre résume le contenu de la Stratégie, en présente les suites et tire des constats.

D'abord, la Stratégie proposait qu'une loi encadre sa mise en œuvre et son renouvellement. Il appert que les éléments proposés par la Stratégie font bien partie de la LAOVT.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Stratégie comportait un lot de défis pour les ministères et organismes qui étaient alors appelés à préciser, dans leurs planifications pluriannuelles, les actions qu'ils entendaient mettre de l'avant pour répondre aux objectifs liés à l'occupation et à la vitalité des territoires (OVT), de même qu'à en rendre compte. La plupart d'entre eux ont certes emboîté le pas et pas moins de 337 actions ont été réalisées comme en témoignent leurs rapports annuels de gestion et les bilans annuels rendus publics par le ministre. Il reste tout de même des améliorations à apporter à ce titre.

Les mécanismes de concertation, soit la Table Québec-municipalités, la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT) et les conférences administratives régionales (CAR) constituent des outils d'intérêt pour le maintien d'une mobilisation autour des objectifs de l'OVT.

Le second chapitre s'attarde à une lecture de l'état de l'OVT à partir des indicateurs de suivi adoptés en vertu de la LAOVT. Des huit indicateurs analysés, on retient que quelques régions autour de Montréal se retrouvent plus souvent dans le peloton de tête, et d'autres, plus en périphérie, moins souvent.

Toutefois, ce type de généralisation comporte des pièges puisque ce ne sont pas systématiquement les mêmes régions qui se retrouvent toujours à une extrémité ou à l'autre du spectre. Il faut également retenir que la situation s'est améliorée au Québec au cours des dernières années.

À l'échelle régionale, les revenus, en termes réels, ont augmenté alors que la criminalité est en baisse sur l'ensemble du territoire. Également, nous notons que la proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille est en hausse dans toutes les régions, de même que le taux de travailleurs, qui est en hausse sauf pour l'Outaouais où il demeure stable.

Le troisième et dernier chapitre énonce les perspectives en lien avec la révision de la Stratégie. Des propositions sont faites pour enrichir les mécanismes de planification, de reddition de comptes et de concertation.

Surtout, la prochaine stratégie devrait s'inscrire dans le nouveau contexte de la gouvernance de proximité, s'appuyant sur une démarche du « bas vers le haut », en réponse aux priorités de développement déterminées récemment par les régions. En clair, la prochaine stratégie veut faire des priorités régionales sa principale assise.

Table des matières

Introduction	5
La Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016	6
Présentation de la Stratégie	6
Le contexte et la vision établis	6
Les principes	6
Les orientations et les objectifs	7
La mise en œuvre	7
Les suites	7
Le contenu de la loi adoptée	7
Les planifications	8
La reddition de comptes	8
Les mécanismes de concertation	11
Regard sur l'état de l'occupation et de la vitalité des territoires avec les indicateurs de suivi	13
Les indicateurs retenus	13
La situation quant à l'occupation du territoire	13
La situation quant à la qualité de vie	14
La situation quant à la prospérité économique	15
Portrait global	16
Perspectives pour la révision de la Stratégie	17
Inscrire l'engagement gouvernemental en OVT dans le nouveau contexte de la gouvernance de proximité	17
Améliorer les planifications	18
Améliorer la reddition de comptes	18
Améliorer les mécanismes de concertation	18
Conclusion	19
Annexe 1 – Orientations, axes et objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016	20
Annexe 2 – Compilation des actions contribuant à l'occupation et à la vitalité des territoires pour la période se situant entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 31 mars 2016	22
Annexe 3 – Déclinaison territoriale des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires	33
Annexe 4 – Liste des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires et valeurs en 2011 et en 2016	34

Introduction

En novembre 2011, le lancement de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (Stratégie) 2011-2016 marquait l'aboutissement de plusieurs mois de travaux et de consultations. En adoptant cette première stratégie, le gouvernement du Québec affirmait sa volonté d'agir pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du Québec en mobilisant tous les ministères et organismes gouvernementaux concernés, et d'y associer ses partenaires, soit les élus, les acteurs socioéconomiques sectoriels et les collectivités.

S'appuyant sur un historique, un état de situation et des enjeux, la Stratégie mettait de l'avant une définition de l'occupation et de la vitalité des territoires (OVT) et présentait des principes, des orientations et des objectifs se voulant rassembleurs, interpellant toute partie concernée.

Elle annonçait aussi la volonté du gouvernement de voir adopter une loi-cadre qui présiderait notamment à sa mise en œuvre, à son suivi, de même qu'à son renouvellement. C'est dans cette foulée que l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, en mai 2012, la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (LAOVT) (chapitre O-1.3).

Le présent rapport répond à l'obligation faite au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en vertu de l'article 15 de la LAOVT, de présenter au gouvernement, à l'occasion des révisions de la Stratégie, un rapport de sa mise en œuvre à partir des indicateurs et de tout autre moyen prévu à celle-ci.

Par ailleurs, l'article 25 de la LAOVT mentionne que « le ministre doit, au plus tard le 31 mars 2018, et par la suite tous les 10 ans, faire au gouvernement un rapport sur l'application de la présente loi ». Puisque l'adoption de la LAOVT figurait parmi les principaux engagements de la Stratégie, certains aspects relatifs à la mise en œuvre de cette loi sont abordés dans le présent document.

Ainsi, le chapitre premier résume le contenu de la Stratégie, en présente les suites et tire des constats.

Le chapitre suivant vise à porter un regard sur l'état de l'occupation et de la vitalité des territoires sur la base des indicateurs adoptés en vertu de la LAOVT.

Enfin, le troisième et dernier chapitre énonce des éléments de perspective en vue de la révision de la Stratégie.

Rappelons que l'application de la Stratégie 2011-2016 a été prolongée en 2017, le temps de mener à terme les consultations requises pour la réviser.

La Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016

Présentation de la Stratégie

Le contexte et la vision établis

La Stratégie 2011-2016 s'appuie d'abord sur un résumé de l'historique de l'OVT, puis sur une lecture globale du contexte alors en cours aux plans démographique, socioéconomique, environnemental et gouvernemental. De la lecture de ces éléments, on retient :

La définition de l'OVT :

L'occupation et la vitalité des territoires s'entendent de la mise en valeur des potentiels de chaque territoire, dans une perspective de développement durable, résultant de l'engagement et du dynamisme des citoyens, des élus et des acteurs socioéconomiques sectoriels;

- · L'échelle d'application territoriale, allant du national au local;
- L'identification des partenaires de la Stratégie, soit les grandes associations nationales puis les instances locales, supralocales et régionales;
- Des enjeux s'articulant autour de la participation, du type d'actions à mener et du résultat souhaité : des communautés prospères;
- Une vision s'appuyant sur ces enjeux :
 - des territoires riches de leur diversité et de leur patrimoine, forts de l'engagement des collectivités dans leur milieu de vie, lesquelles façonnent ensemble un Québec dynamique, prospère et ouvert sur le monde.

Les principes

Par définition, un principe sert à guider un raisonnement ou une conduite. La Stratégie allait par conséquent appeler les ministères et organismes à tenir compte, dans la planification et la réalisation de leurs actions en matière d'OVT, de principes qu'elle énonçait.

Ainsi, la Stratégie reconnaît et intègre les 16 principes du développement durable¹, en soulignant de façon particulière la pertinence du principe de subsidiarité, selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués à l'échelon approprié d'autorité, pour rapprocher les lieux de décision des citoyens et des communautés.

Elle énonce six principes additionnels :

- L'engagement des élus;
- La concertation;
- La complémentarité territoriale;
- L'action gouvernementale modulée;
- La cohérence et l'efficience des planifications et des interventions sur les territoires;
- Le respect des spécificités des nations autochtones et de leur apport à la culture québécoise.

Les 16 principes du développement durable sont les suivants : santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement, efficacité économique, participation et engagement, accès au savoir, subsidiarité, partenariat et coopération intergouvernementale, prévention, précaution, protection du patrimoine culturel, préservation de la biodiversité, respect de la capacité de support des écosystèmes, production et consommation responsables, pollueur payeur, internalisation des coûts.

Les orientations et les objectifs

La Stratégie se décline ensuite en 4 orientations qui chapeautent 17 axes d'intervention et desquelles découlent 33 objectifs spécifiques (voir l'annexe 1).

Les orientations sont, dans l'ordre :

- Agir pour mieux habiter nos territoires;
- Agir pour vivre de nos territoires;
- Agir en synergie;
- Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal.

La mise en œuvre

Souhaitant se doter d'un moyen concret pour rendre effective l'application de la Stratégie, le gouvernement y a introduit l'engagement de proposer à l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi-cadre en matière d'OVT.

« Cette loi-cadre visera à assurer la mise en œuvre de la présente stratégie et à garantir son renouvellement. Elle reconnaîtra le rôle des élus qui agissent au plan territorial et multisectoriel tout en leur rappelant d'œuvrer en concertation avec les acteurs socioéconomiques sectoriels de leurs milieux, précisera le rôle du ministre responsable de son application et celui des ministres responsables des régions. Elle entend donner un encadrement législatif à l'action des ministères et des organismes concernés pour qu'ils se guident sur les principes de la présente stratégie, qu'ils concourent à l'atteinte de ses objectifs, et qu'ils en rendent compte. »²

Le 10 novembre 2011, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire déposait à l'Assemblée nationale la Stratégie 2011-2016 et le projet de loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Les suites

Le contenu de la loi adoptée

La LAOVT fut adoptée à l'unanimité le 5 avril 2012, puis sanctionnée le 3 mai suivant, soit quelques mois après le lancement de la Stratégie.

La définition de l'OVT proposée par la Stratégie 2011-2016 ainsi que ses principes ont été enchâssés dans la LAOVT. **On constate** qu'ils n'ont pas été remis en question depuis.

On constate que tous les éléments proposés comme composantes de la future loi se retrouvent dans celle-ci :

- Pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie et son renouvellement, la LAOVT prévoit que le gouvernement est tenu de réviser la Stratégie tous les cinq ans, après consultation. Il peut toutefois reporter un exercice de révision, mais seulement pour une période d'au plus deux ans (article 6);
- Pour reconnaître le rôle des élus, la LAOVT prévoit que les élus municipaux sont des intervenants majeurs et incontournables en matière d'OVT (préambule), que s'applique un principe d'engagement des élus (article 5), et que, dans le cadre des compétences de tout organisme municipal au conseil duquel il siège, chaque élu municipal doit exercer ses fonctions en se guidant sur les principes de la Stratégie, et concourir à l'atteinte de ses objectifs (article 13);
- Quant au rôle du ministre responsable, ce dernier :
 - o fait la promotion de l'OVT, par la concertation et la cohésion pour stimuler les diverses interventions en cette matière; coordonne les travaux visant l'élaboration d'indicateurs, la révision de la Stratégie, l'élaboration du bilan annuel de sa mise en œuvre au sein de l'Administration et du rapport de cette mise en œuvre à l'occasion de ses révisions; améliore les connaissances en matière d'OVT, conseille le gouvernement, fournit sa collaboration et son expertise pour favoriser l'atteinte des objectifs de la Stratégie (article 16):

² Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016, p. 56.

- Le rôle des ministres responsables des régions est de prêter leur concours au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en lui communiquant toute information utile à l'OVT et de participer à la promotion de l'OVT par la concertation et la cohésion pour stimuler les diverses interventions en cette matière (article 11);
- Quant à l'encadrement des ministères et organismes, la LAOVT indique :
 - o que les six principes d'OVT prévus dans la Stratégie, et repris dans la Loi, doivent guider leur action (article 6),
 - o que chacun doit, dans une planification pluriannuelle, présenter et rendre publique sa contribution à l'atteinte des objectifs de la Stratégie, en prenant en compte les principes de celle-ci (article 9),
 - o qu'ils doivent faire état, dans leur rapport annuel de gestion, des résultats obtenus au regard de cette planification (article 14).

Les planifications

Pour répondre à l'obligation de rendre publique une planification et dans un souci de souplesse, apprécié au plan administratif, les ministères et organismes ont pu avoir recours à trois options :

- Utiliser le plan stratégique qu'ils doivent établir en vertu de la Loi sur l'administration publique (chapitre A-6.01);
- Utiliser le document qu'ils doivent rendre public en vertu de la Loi sur le développement durable (chapitre D-8.1.1), communément appelé « Plan d'action en développement durable (PADD) »;
- Élaborer un plan distinct portant spécifiquement sur leur contribution à l'OVT.

Deux ministères ont choisi de publier un plan d'action spécifique à l'OVT. Les autres ont choisi l'un ou l'autre des deux autres véhicules, voire les deux. Au moment de rédiger ce rapport, trois ministères n'avaient pas rendu publique une planification pluriannuelle en OVT³.

À la lecture de ces planifications, on constate que le nombre d'éléments qu'elles comprennent varie passablement d'un ministère à l'autre, de même que la façon de les présenter. Les liens avec les objectifs de la Stratégie ne sont pas toujours établis. Pour un observateur externe, le repérage des actions planifiées par les ministères et organismes en lien avec la Stratégie pouvait être ardu et la corrélation entre la planification et la reddition de comptes, laquelle était plus éloquente, n'était pas entière. Mentionnons enfin que la durée de ces plans est variable et que la synchronisation entre la période d'application de la Stratégie et celle de la planification présentée constitue un défi.

La reddition de comptes

La liste des indicateurs de l'OVT, au nombre de 26, a été adoptée par le gouvernement et rendue publique en 2013. Les données ont été progressivement mises en ligne dans une section consacrée à l'OVT sur le site Web de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. Le regard porté sur l'OVT à partir des indicateurs est présenté au chapitre suivant.

Tous les ministères et organismes du gouvernement ont rendu compte de leurs actions dans leurs rapports annuels de gestion. En règle générale, les actions réalisées étaient regroupées dans une section portant sur l'OVT ou pouvaient être repérées grâce à l'utilisation d'un identifiant visuel. Des bilans annuels ont été rendus publics pour les quatre premières années de mise en œuvre de la Stratégie 2011-2016. **On constate que** ces bilans illustrent les actions des ministères et organismes, par centaines chaque année. Ils ne permettent toutefois pas de conclure à l'atteinte de résultats. Au total, ce sont 337 actions différentes qui ont été menées, plusieurs s'échelonnant sur plus d'une année (voir l'annexe 2). En voici des exemples, présentés sous quelques objectifs de la Stratégie :

³ Le ministère du Conseil exécutif, le ministère de la Famille et le ministère du Tourisme.

Objectif - Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel

Ministère de la Culture et des Communications

 Adoption et mise en œuvre de la Loi sur le patrimoine culturel donnant plus de pouvoir aux municipalités.

Cette pièce législative d'importance stipule entre autres que les municipalités disposent désormais de pouvoirs équivalents à ceux du ministre pour protéger et valoriser des éléments du patrimoine culturel.

 Signature d'ententes de partenariat culturel avec des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC), grâce au programme Aide aux initiatives de partenariat.

Ces ententes visent à favoriser des actions complémentaires et convergentes entre le ministère de la Culture et des Communications et des partenaires municipaux afin de soutenir le développement de la culture et des communications sur le territoire.

Objectif - Promouvoir le retour des jeunes en région

Secrétariat à la jeunesse

• Soutien financier à l'organisme Place aux jeunes en régions (PAJR) dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 ainsi que pour les deux années de prolongation : 2014-2015 et 2015-2016.

La mission de PAJR est de favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région. De 2011-2012 à 2014-2015, des sommes de 13,7 M\$ lui ont été accordées, lui permettant notamment de soutenir, pendant cette période, la réalisation :

- d'un « soutien individuel à distance » de 23 539 jeunes;
- de 4 655 « séjours exploratoires »;
- de 3 476 « migrations réussies ».

Objectif - Accroître la compétitivité des entreprises

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

 Appui à la diversification et à la mise en marché de proximité à travers les programmes « Diversification et commercialisation en circuit court en région » (2009-2013) et « Proximité » (2013-2018).

Le programme Diversification et commercialisation a appuyé, de 2011 à 2015, 271 projets liés à des initiatives de diversification des entreprises, de diversification régionale et de différenciation, de commercialisation et de circuits courts. Pour sa part, le programme Proximité, qui vise à amener les producteurs et les transformateurs artisans du secteur bioalimentaire à tirer profit des occasions d'affaires qu'offre la mise en marché de proximité, a appuyé 313 projets liés au développement et à la consolidation de systèmes de mise en marché de proximité, de même qu'aux initiatives favorisant une offre correspondant davantage aux choix des consommateurs.

Objectif - Disposer de logements abordables de qualité en quantité suffisante

Société d'habitation du Québec

 Accroissement du nombre de logements sociaux et communautaires dans l'ensemble des régions du Québec, par la mise en œuvre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec, sous réserve des engagements financiers gouvernementaux.

Durant l'application de la Stratégie, 12 226 logements abordables ont été livrés grâce aux programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec, ainsi

que 758 logements sociaux dans la région Kativik. Des investissements de plus de 1,1 G\$ ont permis l'atteinte de ces résultats.

Objectif – Promouvoir et développer l'utilisation des modes de transport collectif, alternatif et actif pour les personnes

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

 Poursuite de la mise en œuvre de programmes de soutien aux modes de transport collectif, alternatif et actif.

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports administre divers programmes afin d'encourager les modes de transport collectif, alternatif et actif pour les personnes. Les budgets des programmes associés à cet objectif varient annuellement et ont été, pour la majorité, bonifiés considérablement. À titre d'exemple, le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes, dont la clientèle comprend les municipalités, les MRC, les régies municipales ou intermunicipales de transport et les regroupements de municipalités liées par une entente de transport, était doté d'un budget de 724,7 M\$ en 2015-2016, comparativement à des investissements réalisés de l'ordre de 500 M\$ en 2010-2011.

Par ailleurs, il n'était pas requis des ministères et organismes de faire état de la prise en compte des principes de l'OVT dans leur reddition de comptes. Or, plusieurs actions réalisées par les ministères et organismes illustrent la prise en compte de ces principes. En voici des exemples :

Principe - L'engagement des élus

Ministère de la Famille - Secrétariat aux aînés

• Poursuite de la mise en œuvre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Ce programme vise à aider les municipalités et les MRC à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges, par l'adaptation de leurs politiques municipales, de leurs services et de leurs structures au vieillissement de la population. La démarche MADA invite ainsi élus municipaux à jouer un rôle central dans le développement d'une politique aînée adaptée aux enjeux de leur région et répondant aux besoins spécifiques des personnes aînées de leur communauté.

Principe - La concertation

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

• Mise en œuvre du programme Mobilisation-Diversité.

Cette initiative vise à accroître la prise en compte de la diversité ethnoculturelle par l'ensemble des acteurs de la société et à favoriser la concertation à cet égard, dans le but de renforcer la convergence et la complémentarité des actions du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de ses partenaires. Ce programme poursuit l'objectif d'amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité des territoires.

Principe - La complémentarité territoriale

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

 Soutien à la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), mise en place de la trame verte et bleue (TVB) et du sentier cyclable et pédestre (SCP) entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.

La réalisation de cette action se traduit notamment par la mise en place du SCP, qui a nécessité la concertation de 17 municipalités, lesquelles sont traversées par le sentier. En effet, depuis 2012, près de 120 projets ont été réalisés afin d'acquérir

et d'aménager des tronçons de ce qui constitue aujourd'hui le SCP et contribue à la mise en place de la TVB. Le SCP comporte pas moins de 143 km et s'étend de Montréal jusqu'à la municipalité d'Oka sur la couronne nord de la CMM, et jusqu'à la municipalité de Mont-Saint-Hilaire sur la couronne sud.

Principe - L'action gouvernementale modulée

Ministère de la Santé et des Services sociaux

 Favorisation de la pratique de groupe, polyvalente et interdisciplinaire de la médecine de famille par la mise en place de groupes de médecine de famille (GMF) (ou modèles équivalents).

Depuis 2009-2010, 54 GMF ont été implantés. Au cours des cinq dernières années, soit de 2011-2012 à 2015-2016, 907 295 personnes de plus ont été inscrites auprès d'un médecin de famille qui pratique dans un GMF. Les exigences d'implantation des GMF ont été modulées annuellement selon la capacité de mise en œuvre et les besoins spécifiques des régions sociosanitaires. Les ententes de gestion et d'imputabilité conclues annuellement entre le Ministère et les établissements permettent de moduler les attentes ministérielles prioritaires par territoires et par établissements non fusionnés.

Principe – La cohérence et l'efficience des planifications et des interventions sur les territoires

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

 Adoption et mise en œuvre de la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF).

La Stratégie d'aménagement durable des forêts énonce une vision d'avenir de la foresterie, commune aux acteurs forestiers, et est articulée autour de six défis. Ces défis s'appuient sur les dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable et sont déclinés en orientations, en objectifs et en actions. Les actions énoncées permettent aux personnes et aux organismes concernés par l'aménagement forestier au Québec de savoir comment le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs entend mettre en œuvre la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, en collaboration avec l'ensemble des acteurs forestiers. La Stratégie d'aménagement durable des forêts a été adoptée en décembre 2015 par le Conseil des ministres.

Principe – Le respect des spécificités des nations autochtones et de leur apport à la culture québécoise

Ministère de la Sécurité publique

 Soutien à la prise en charge locale des services policiers dans l'ensemble des communautés autochtones admissibles.

Le ministère de la Sécurité publique a conclu des ententes pour la prise en charge locale de la sécurité publique dans 44 des 51 communautés autochtones admissibles. Les efforts de collaboration et de développement de partenariat concernant la desserte policière sur les territoires favorisent une meilleure compréhension et une prise en compte accrue des réalités locales.

Les mécanismes de concertation

Sur le plan politique, la Table Québec-municipalités (TQM), dont sont membres le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, la Ville de Montréal et la Ville de Québec, est le lieu privilégié de concertation où les représentants du gouvernement et du milieu municipal discutent des dossiers concernant la place, le rôle, les responsabilités et l'administration des municipalités. La mise en œuvre de la Stratégie peut y être abordée au moment et sous l'angle souhaité par les partenaires.

De surcroît, les mêmes partenaires ont été mobilisés pour participer à la Table des relations Québec-municipalités, dont le mandat est axé davantage sur les enjeux de gouvernance de proximité et d'autonomie municipale.

Sur le plan administratif, le gouvernement a pris l'engagement dans la Stratégie 2011-2016 de reconnaître la mission et les responsabilités des conférences administratives régionales (CAR), qui agissent dans chaque région, et de les harmoniser avec les orientations et les objectifs de la Stratégie 2011-2016. Un engagement similaire a été pris au niveau national avec la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT).

Conséquemment, la LAOVT a modifié la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (chapitre M-22.1) pour y préciser le rôle et la composition des CAR et de la TGAT aux sections IV.2.3 et IV.2.4.

Ainsi, les CAR ont pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et organismes assujettis à la LAOVT et la cohérence de leurs actions à l'échelle de la région, particulièrement en matière d'occupation et de vitalité des territoires. Elles se composent d'une personne responsable de la région, ou d'un représentant qu'elle désigne, de chacun de ces ministères et organismes. Des représentants de tout autre organisme dont l'action a une incidence sur l'OVT de la région peuvent être invités à participer aux rencontres de la CAR. Le président de la CAR, soit le directeur régional du MAMOT ou le sous-ministre adjoint à la région métropolitaine du MAMOT pour Montréal et Laval, soutient le ministre responsable de la région (LAOVT, article 12).

Les CAR se réunissent en moyenne trois fois par année. Elles assument un rôle de plus en plus significatif en matière de développement local et régional. La mise en œuvre de la Stratégie et l'important virage de la nouvelle gouvernance de proximité entrepris par le gouvernement ont donné lieu au déploiement d'actions structurantes au sein des CAR.

Par exemple, un sous-comité de développement des territoires a été mis en place par la CAR de la Mauricie, lequel a pour mandat :

- d'optimiser les modes de collaboration et de communication entre les ministères et organismes du gouvernement présents en région;
- de jouer un rôle d'interface, de coordination et de liaison privilégié entre les territoires et les ministères et organismes;
- d'établir une dynamique de concertation.

Pour sa part, la CAR de la région de la Chaudière-Appalaches a mis en place le Comité nouvelle gouvernance CAR-MRC, dont le mandat consiste à :

- analyser la situation prévalant au moment de l'application de la nouvelle gouvernance et à anticiper celle qui prévaudra pour les prochaines années;
- proposer une démarche aux membres de la CAR pour optimiser les actions et les interventions des ministères et organismes dans la région en tenant compte des budgets et des effectifs disponibles;
- assurer la mise en œuvre de cette même démarche.

On constate que l'application de la nouvelle gouvernance municipale en matière de développement local et régional, certains changements au déploiement des ministères et organismes sur les territoires, et enfin l'annonce à la fin de l'année 2016 du nouveau Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), auquel s'ajoutent des démarches d'établissement de priorités dans chaque région, ont mis la table pour une mise à jour du rôle de la CAR.

En ce qui a trait à la TGAT, celle-ci a pour mandat de favoriser la concertation entre les ministères et organismes du gouvernement assujettis à la LAOVT et la cohérence de leurs actions en matière d'OVT. Elle se compose d'un sous-ministre adjoint ou associé ou d'un dirigeant de chaque ministère et organisme assujetti à la LAOVT. Elle est présidée par le sous-ministre adjoint aux territoires du MAMOT.

La TGAT se réunit une ou deux fois par année. Elle est particulièrement active dans le processus d'élaboration de la Stratégie. Le mode d'organisation de la TGAT a fait l'objet de discussions à la suite du lancement de la Stratégie 2011-2016 et une utilisation souple et adaptée aux besoins du moment a été privilégiée.

Regard sur l'état de l'occupation et de la vitalité des territoires avec les indicateurs de suivi

Les indicateurs retenus

Les 26 indicateurs de l'OVT couvrent trois grandes thématiques, soit :

- L'occupation territoriale;
- La qualité de vie;
- La prospérité économique.

La liste des indicateurs et leur déclinaison territoriale se trouvent à l'annexe 3.

Ces indicateurs visent à refléter les progrès réalisés au Québec au regard de ces thèmes et à alimenter le débat public.

Ils ont été choisis à la suite d'une démarche de consultation menée auprès des ministères et organismes et des principaux partenaires en matière d'occupation et de vitalité des territoires. Ils ont aussi fait l'objet d'une analyse de qualité statistique de la part de l'Institut de la statistique du Québec, dont les critères sont la pertinence, la fiabilité et l'objectivité, la comparabilité, l'actualité, l'intelligibilité et l'accessibilité.

Les indicateurs peuvent être consultés sur le site Web de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO)⁴.

L'annexe 4 présente les valeurs pour chaque indicateur, du Québec et de chaque région, pour les années les plus récentes.

On constate que les indicateurs sont nombreux, que certains sont présentés en nombres absolus, un autre en nombre pour mille, et plusieurs en pourcentages. Certains indicateurs sont de nature globale et facilement compréhensibles, tel le taux de croissance de la population, alors que d'autres sont plutôt sectoriels, voire très pointus, comme le taux de croissance annuel du nombre de logements à l'hectare dans le périmètre d'urbanisation. Quelques indicateurs ne sont pas disponibles à l'échelle régionale ou pour les années récentes. Force est donc de constater qu'il est très difficile de tirer une ou quelques conclusions de la situation évolutive de l'OVT à partir d'autant de données, à moins de faire un rapport plus spécialisé, plus détaillé, cherchant à documenter des éléments très précis.

Pour le présent exercice, et respectant les grandes thématiques mentionnées plus haut, nous choisissons donc de nous intéresser aux éléments centraux de l'OVT, à savoir l'évolution de l'occupation territoriale sous l'angle de la démographie des régions, l'évolution de la qualité de vie, quant à la sécurité des personnes et aux services disponibles, et enfin l'évolution de la prospérité économique, pour savoir ce qu'il en est de l'emploi et des revenus.

La situation quant à l'occupation du territoire

Taux de croissance annuel de la population exprimé en nombre de personnes par millier d'habitants, 2011 à 2016

Le taux de croissance de la population a été positif au Québec et dans plusieurs régions en 2011 et en 2016. Ce taux a toutefois quelque peu diminué au Québec, étant donné le vieillissement de la population, passant de 9,9 à 8,1 personnes pour 1 000, tendance qui est observée partout, sauf à Montréal, qui affiche des taux respectifs de 7,1 puis de 11,8.

Les taux les plus élevés en 2016 s'observent à Montréal, en Outaouais (10,2) et dans les Laurentides (12,7); les autres régions en périphérie de Montréal suivent de près avec des taux avoisinant 9 personnes pour 1 000.

⁴ http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/vitrine/occupation-vitalite-territoire/index.html.

Les taux les moins élevés en 2016 étaient les suivants : -13,3 (Côte-Nord), -6,0 (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine), -1,7 (Saguenay–Lac-Saint-Jean), -0,7 (Bas-Saint-Laurent) et -0,3 (Abitibi-Témiscamingue).

On observe donc un phénomène de croissance démographique plus marqué à Montréal et dans sa périphérie jusque dans ses régions limitrophes, et un phénomène contraire dans les régions plus éloignées de Montréal.

La situation quant à la qualité de vie⁵

Taux d'infractions annuel au Code criminel par 100 000 habitants, 2011 à 2015

Dans toutes les régions du Québec, le taux d'infractions au Code criminel a diminué entre 2011 et 2015. Pour le Québec, il est passé en moyenne de 4 364 pour 100 000 habitants en 2011 à 3 320 en 2015 (donnée prévisionnelle).

En région, les taux les moins élevés en 2015, à moins de 2 500 infractions, se retrouvent dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches et le Nord-du-Québec, et les plus élevés se situent entre 4 000 et 4 600 en Abitibi-Témiscamingue, à Montréal et sur la Côte-Nord.

Proportion des enfants de moins de 5 ans en service de garde régis, 2011 à 2014

Entre 2011 et 2014, la proportion des enfants de moins de 5 ans en service de garde régis a augmenté au Québec, passant de 53,3 % à 56,9 %.

Mis à part un léger fléchissement en Mauricie, en Estrie et dans le Centre-du-Québec, cette proportion a crû dans toutes les régions.

Ce sont les régions de Laval (62,9 %), de Montréal (62,8 %) et des Laurentides (57 %) qui, en 2014, affichaient les proportions les plus élevées.

Les proportions les plus faibles en 2014 ont été observées dans les régions de Lanaudière (49,3 %), de la Côte-Nord (49,4 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (51,4 %) et du Centre-du-Québec (51,4 %), chiffres qui se rapprochent tout de même de la moyenne québécoise.

Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, 2011 à 2017

En 2017, 74 % de la population québécoise était inscrite auprès d'un médecin de famille, ce qui constitue une hausse de 18 points de pourcentage par rapport à l'année 2011, alors que 56 % de la population était inscrite.

À l'échelle régionale, le taux a augmenté dans toutes les régions et avoisine ou dépasse 80 % dans le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie et le Centre-du-Québec, le Nord-du-Québec, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Chaudière-Appalaches.

À l'opposé, les plus faibles proportions ont été observées dans les réseaux territoriaux de santé de la région de Montréal (61 %), de la Montérégie (70 %) et de Laval (71 %).

La présence d'écoles est souvent citée en région comme un service de proximité. Rappelons à ce sujet que tous les jeunes de 16 ans ou moins doivent fréquenter l'école et que le réseau de l'éducation doit offrir les services éducatifs. Les services scolaires sont donc disponibles partout sur le territoire, mais il ne peut y avoir des écoles dans tous les milieux, tenant compte de la situation démographique. La présence de commerces est aussi souvent citée, mais l'indicateur disponible sur la BDSO à ce sujet fluctue énormément d'une année à l'autre étant donné le peu de municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifice de commerce de détail.

La situation quant à la prospérité économique

Proportion de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible, 2011 à 2014

Cet indicateur présente la part de la population du Québec vivant dans des localités où l'indice de vitalité économique appartient au dernier quintile. Afin de les identifier, l'ensemble des localités ont été réparties en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le cinquième et dernier quintile regroupe les localités qui ont la plus faible vitalité économique.

Selon les données de 2014, c'est dans les régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (48,4 %), du Bas-Saint-Laurent (14,2 %) et de la Côte-Nord (14 %) qu'une plus grande proportion de la population vit dans une localité où l'indice de vitalité économique est faible. Cette proportion est en baisse par rapport à la donnée de 2011, alors qu'elle s'établissait respectivement à 48,8 %, 15,9 % et 14,8 %.

Pour le Québec dans son ensemble, la donnée est passée de 2,8 % à 2,6 %.

Il est à noter qu'aucune localité des régions de Montréal, de Laval et du Nord-du-Québec n'appartient au dernier quintile, et ce, pour l'ensemble de la période couverte par l'indicateur.

Entre 2011 et 2014, la proportion observée a augmenté en Mauricie (de 2,9 % à 5,8 %), allant du simple au double, et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1,9 % à 2,6 %).

Taux de travailleurs, 2011 à 2015

Entre 2011 et 2015, le taux de travailleurs de 25 à 54 ans est passé de 82,3 % à 83,6 %. Une augmentation est observée dans toutes les régions du Québec, mis à part l'Outaouais, qui a perdu 0,2 point de pourcentage.

À l'échelle des régions administratives, les régions de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et du pourtour de Montréal dépassent quelque peu la moyenne québécoise. La croissance la plus élevée a toutefois été observée dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, avec un taux passant de 67,4 % à 70,7 % (+3,3 points), et dans le Bas-Saint-Laurent, où ce taux est passé de 78,6 % à 81,5 % (+2,9 points).

Par ailleurs, il est également intéressant de noter que le taux de travailleurs chez les personnes de 55 à 64 ans s'est accru au Québec depuis 2011, passant de 52,5 % à 55,4 % en 2015, une tendance qui s'observe dans toutes les régions, mis à part la Côte-Nord.

Revenu médian des familles après impôt, en dollars constants de 2014, 2011 à 2014

Au Québec, de 2011 à 2014, le revenu médian est passé de 66 300 \$ à 68 600 \$ pour les familles comptant un couple, et de 39 300 \$ à 41 300 \$ pour les familles monoparentales. Ce phénomène est observable dans toutes les régions du Québec.

C'est dans le Nord-du-Québec, sur la Côte-Nord, en Outaouais, dans la Capitale-Nationale et en Abitibi-Témiscamingue que le revenu médian pour les familles comptant un couple est le plus élevé, se situant entre 73 000 \$ et 80 000 \$. Le revenu pour cette catégorie de famille est plus faible à Montréal, en Mauricie, dans la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et au Centre-du-Québec, oscillant entre 60 400 \$ et 62 400 \$.

Pour les familles monoparentales, les revenus plus élevés, autour de 45 000 \$, se retrouvent dans la Capitale-Nationale, à Laval et en Chaudière-Appalaches. Les revenus moins élevés sont notés à Montréal, en Mauricie, dans le Nord-du-Québec et dans la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, se situant entre 36 000 \$ et 38 000 \$.

Part des transferts des administrations publiques dans le revenu total des ménages, 2011 à 2015

Cet indicateur permet de constater l'effort gouvernemental de répartition de la richesse. Ainsi, selon les données de 2015, la part des transferts gouvernementaux compte pour 15,1 % du revenu total des ménages québécois. Elle était de 14,6 % en 2011.

À l'échelle régionale, ce sont les ménages des régions de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (26,8 %), du Bas-Saint-Laurent (21,1 %) et de la Mauricie (20,5 %) qui, en 2015, ont la part de leur revenu provenant de transferts gouvernementaux la plus importante. En revanche, les régions de l'Outaouais (13,6 %) et de Montréal (13,6 %) sont celles dont la part des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages est la plus faible.

La croissance la plus marquée entre 2011 et 2015 est observée en Outaouais (12,2 % à 13,6 %) et sur la Côte-Nord (15,1 % à 16,3 %).

Portrait global

Dans les descriptions présentées, quelques régions autour de Montréal se retrouvent plus souvent dans le peloton de tête, et d'autres, plus en périphérie, moins souvent.

Une analyse plus poussée à l'échelle des MRC, qu'il est possible de faire en analysant les données disponibles sur la BDSO, montrerait une situation plus nuancée sur le plan infrarégional. Par exemple, la situation dans le nord des régions des Laurentides ou de Lanaudière, au sud de la Chaudière-Appalaches ou dans l'est de la Capitale-Nationale, n'est pas aussi avantageuse que ce qui est observé en moyenne pour ces régions.

Cela dit, ce type de généralité comporte des pièges. Ce ne sont pas systématiquement les mêmes régions qui se retrouvent toujours à une extrémité ou à l'autre du spectre.

Par exemple, Montréal affiche un taux de croissance de la population élevé et en augmentation. Par contre, elle fait partie, rappelons-le, des régions où le revenu par famille est moins élevé et où une plus faible partie de la population est inscrite auprès d'un médecin de famille.

Inversement, la Côte-Nord présente une diminution substantielle de population, mais on y observe un revenu médian par famille élevé.

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont souvent cités parmi les régions où la situation est plus difficile par rapport à la moyenne québécoise. C'est toutefois dans ces régions que le taux de travailleurs a le plus augmenté entre 2011 et 2015, et où le taux de criminalité est le plus faible.

Il faut également retenir que la situation s'est améliorée au Québec au cours des dernières années. À l'échelle régionale, les revenus, en termes réels, ont augmenté, alors que la criminalité est en baisse sur l'ensemble du territoire. Également, nous notons que la proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille est en hausse dans toutes les régions, de même que le taux de travailleurs, qui est en hausse sauf pour l'Outaouais où le taux demeure stable.

Il faut enfin observer que les différences constatées d'une région à l'autre appellent une réponse adaptée des ministères et organismes aux situations propres à chaque région.

Perspectives pour la révision de la Stratégie

Inscrire l'engagement gouvernemental en OVT dans le nouveau contexte de la gouvernance de proximité

Le contexte lié à l'occupation et à la vitalité des territoires au Québec a évolué considérablement depuis 2011.

D'abord, l'entrée en vigueur en avril 2015 des dispositions législatives comprises dans la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (2015, chapitre 8), a octroyé les pleins pouvoirs aux MRC en matière de développement local et régional. Le Fonds de développement des territoires, dont le financement atteindra 105 M\$ en 2018-2019 et 115 M\$ en 2019-2020, a été mis en place pour les appuyer dans cette responsabilité.

Le 29 septembre 2015, le gouvernement du Québec signait, avec la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, la Ville de Québec et la Ville de Montréal, l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019. Cette entente, entre autres, engageait les partenaires dans une redéfinition des relations du gouvernement avec les municipalités dans une perspective d'accroissement de l'autonomie municipale et d'élargissement de certaines compétences. L'Accord énonçait également les engagements financiers du gouvernement au regard des transferts aux organismes municipaux pour la période 2016-2019, lesquels totalisent plus de 3 milliards de dollars.

Le gouvernement a procédé au dépôt de nouvelles dispositions législatives qui prenaient en compte les enjeux des municipalités des diverses régions, ceux de la métropole, de même que ceux de la capitale nationale. Ainsi, trois lois majeures touchant le domaine municipal ont été adoptées par l'Assemblée nationale en 2016-2017, dont la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (LQ 2017, c. 13). Cette loi prévoit entre autres :

- une autonomie accrue en aménagement du territoire;
- la diversification des sources de revenus municipaux, notamment par l'entremise d'un pouvoir général de taxation et de la possibilité d'exiger des redevances réglementaires;
- une plus grande latitude pour l'adjudication de contrats, dont le pouvoir de déterminer les règles d'adjudication des contrats d'une valeur inférieure à 100 000 \$;
- l'allègement de certains processus d'approbation, notamment en ce qui a trait à la détermination des limites de vitesse et aux règlements d'emprunt;
- la diminution de la reddition de comptes pour le gouvernement (par ex. : abolition du rapport du maire et de l'état comparatif des revenus et des dépenses en mai), au bénéfice d'une transparence accrue à l'égard des citoyens et d'un allègement du fardeau administratif des municipalités.

Dans cette foulée, le gouvernement annonçait, le 6 décembre 2016, la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), rendu disponible à l'été 2017, lequel permet d'appuyer la réalisation de projets choisis selon les priorités de chaque région.

C'est dans ce contexte qu'à l'hiver 2017, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a mené une tournée de consultation, avec la collaboration des ministres responsables des régions, pour discuter avec des élus de chaque région de la mise en place du FARR et de la révision de la Stratégie 2011-2016. La proposition du ministre d'une prochaine stratégie dont les contenus s'appuieraient sur une démarche allant résolument du « bas » vers le « haut » a fait consensus.

À l'invitation du ministre, et misant sur la participation des ministres responsables des régions, les élus municipaux ont entrepris et ont mené à terme un exercice de réflexion et de concertation leur permettant de déterminer des priorités régionales collées aux réalités qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, varient d'une région à l'autre.

Ces priorités président dorénavant à la sélection de projets à financer dans le cadre du FARR. Plutôt que de s'appuyer sur une lecture globale des enjeux territoriaux comme en 2011, la prochaine stratégie doit également s'appuyer sur le travail des gouvernements de proximité et faire des priorités régionales sa principale assise. Ainsi, des projets régionaux, financés par le FARR, et l'action des ministères et organismes, sous l'impulsion de la Stratégie révisée, conjugueront les efforts autour des priorités régionales de développement.

Améliorer les planifications

Sur la base de l'analyse des planifications des ministères et organismes, force est de constater que la mise en œuvre de cette première génération de la Stratégie n'a pas permis d'amener une réponse pleinement satisfaisante en la matière.

Actuellement, pour apprécier les actions prévues des ministères et organismes visant à répondre aux objectifs en OVT, il faut se référer à diverses planifications, pour constater par ailleurs que les engagements peuvent être peu nombreux, plus ou moins clairs, plus ou moins en lien avec la Stratégie. Ainsi, pour simplifier le repérage des engagements et leur appréciation, il serait pertinent d'envisager que les ministères et organismes se dotent de planifications distinctes en matière d'OVT, facilement repérables sur le Web, qui pourraient même faire l'objet d'une publication consolidée à l'échelle de l'ensemble des ministères et organismes.

Qui plus est, si les ministères et organismes ont dorénavant à répondre aux priorités établies par les régions, il pourrait devenir difficile d'utiliser une planification de développement durable ou une planification stratégique comme support de ce niveau de détail, sans compter par ailleurs que ces différents types de planification ne suivent plus les mêmes échéanciers.

Améliorer la reddition de comptes

La reddition de comptes apparaît moins problématique que ne l'est la planification. Toutefois, le bilan annuel en OVT réalisé par le MAMOT pourrait être plus étoffé et tirer davantage de constats.

Par ailleurs, comme il a été précisé au chapitre précédent, les indicateurs sont nombreux et plusieurs d'entre eux s'avèrent plus ou moins éloquents pour apprécier l'état de l'OVT. La LAOVT stipule que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit soumettre au gouvernement, après consultation, une liste d'indicateurs au plus tard dans l'année qui suit l'adoption de la Stratégie révisée. À cette occasion, il y aurait lieu de tenter de définir des indicateurs plus généraux, voire moins nombreux, de façon à ce que leur lecture et leur analyse puissent permettre de poser aisément un regard global sur l'OVT.

Améliorer les mécanismes de concertation

Les CAR, la TGAT et la TQM constituent de puissants outils pour maintenir la mobilisation autour des objectifs de l'OVT.

Au-delà du rôle et de la composition de ces tables, il pourrait y avoir matière, dans le cadre de la prochaine stratégie, à préciser leurs mandats pour servir l'OVT. Ce faisant, ces mêmes tables pourraient alors accroître leur contribution, tant à l'échelle des territoires qu'à l'échelle nationale, en arrimant les efforts gouvernementaux aux priorités régionales.

Conclusion

Le déploiement d'une première stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires représente une avancée structurante pour l'ensemble des régions du Québec. Cette stratégie contenait l'engagement de l'adoption d'une loi-cadre en matière d'occupation et de vitalité des territoires, laquelle a été adoptée en avril 2012 par l'Assemblée nationale.

La mise en œuvre de la Stratégie comportait un lot de défis pour les ministères et organismes qui étaient alors appelés à déterminer, dans leurs planifications pluriannuelles, les actions qu'ils entendaient mettre de l'avant pour répondre aux objectifs en OVT, de même qu'à en rendre compte dans leurs redditions de comptes. La plupart d'entre eux ont certes emboîté le pas, mais il demeure tout de même des améliorations à apporter à ce chapitre.

Par conséquent, un travail important reste à effectuer afin que la prochaine stratégie permette à la fois d'agir avec plus de cohérence et d'efficacité en fonction des besoins et enjeux spécifiques à chaque région et de favoriser des collaborations structurantes à l'échelle nationale, mais surtout à l'échelle des régions.

Annexe 1 – Orientations, axes et objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016

Orientation 1 - Agir pour mieux habiter nos territoires

Axe 1 - La fierté d'appartenir à une collectivité

- Accroître la fierté et le sentiment d'appartenance
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel

Axe 2 - L'accueil des nouvelles populations

- Favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles
- Favoriser la qualité des relations interculturelles
- Promouvoir le retour des jeunes

Axe 3 - Les relations avec les nations autochtones

- Agir pour favoriser la cohabitation harmonieuse des communautés autochtones et allochtones
- Bien informer les populations sur les questions autochtones, les ententes intervenues et les négociations en cours

Axe 4 - Les services de proximité

Maintenir des services de proximité dans les milieux ruraux, urbains ou nordiques

Axe 5 - L'habitation et le milieu de vie

- Adapter l'offre de logements et les milieux de vie pour tenir compte des tendances sociodémographiques
- Disposer de logements abordables de qualité en quantité suffisante
- Faciliter l'accès au logement et à la propriété pour les jeunes familles, notamment dans le centre des agglomérations
- Favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Densifier les pôles urbains ou ruraux
- Favoriser des milieux de vie sûrs

Axe 6 - La mobilité durable

- Promouvoir et développer l'utilisation des modes de transport collectif, alternatif et actif pour les personnes
- Soutenir les systèmes de transport efficaces, diversifiés et intégrés qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Assurer la pérennité des infrastructures routières pour les générations futures

Axe 7 - Les technologies et les services numériques

• Parfaire l'accès et renforcer l'utilisation d'Internet à haute vitesse

Axe 8 - Le virage écoresponsable

 Soutenir les instances locales, supralocales, régionales et métropolitaines qui adoptent un virage écoresponsable

Orientation 2 - Agir pour vivre de nos territoires

Axe 9 - Le développement économique

- Soutenir la modernisation de la structure industrielle
- Accroître la compétitivité des entreprises
- Soutenir l'entrepreneuriat privé et collectif

Axe 10 - La main-d'œuvre

• Assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée

Axe 11 - Les territoires à revitaliser

Agir pour relancer les secteurs à revitaliser

Orientation 3 - Agir en synergie

Axe 12 - La capacité d'action des collectivités

- Moderniser les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme
- Améliorer les outils financiers à la disposition des instances municipales
- Accentuer les efforts de décentralisation et de délégation de responsabilités

Axe 13 - La cohérence et la célérité d'action du gouvernement

- Renforcer les interventions gouvernementales par une loi-cadre
- Accentuer la régionalisation des opérations et de la prise de décision

Axe 14 - L'action conjointe autour des priorités des collectivités

• Assurer la collaboration entre les collectivités et le gouvernement

Orientation 4 - Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal

Axe 15 - Une action gouvernementale concertée à l'échelle métropolitaine

 Mettre en place une table de concertation métropolitaine et un comité interministériel pour l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Montréal

Axe 16 - Un aménagement métropolitain durable

• Assurer une gestion cohérente de l'urbanisation

Axe 17 - Des instances territoriales mieux articulées

• Clarifier le rôle et les mandats respectifs des instances de gouvernance

Annexe 2 – Compilation des actions contribuant à l'occupation et à la vitalité des territoires pour la période se situant entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2016

Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Axe 1 – La fierté d'appartenir à une collectivité	
Stimuler l'adhésion de nouveaux partenaires aux ententes de développement culturel	MCC
Élaborer des orientations en aménagement culturel du territoire dans le cadre du processus de renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire	MCC
Accompagner les milieux locaux et régionaux pour favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel	MCC
Soutenir les collectivités dans une démarche de mise en valeur, de conservation préventive et de restauration du patrimoine culturel grâce à l'offre du Centre de conservation du Québec	MCC
Réaliser des plans de conservation et des outils de communication touchant le patrimoine culturel	MCC
Soutenir des projets touchant les cinq champs d'intervention de la Loi sur le patrimoine culturel	MCC
Mettre à jour la Politique culturelle gouvernementale du Québec en tenant compte des enjeux actuels et en s'appuyant sur ses acquis	MCC
Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et technologique de l'entreprise	HQ
Poursuivre la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014	MAMOT
Mettre à profit les connaissances issues des laboratoires ruraux entrepris dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014	MAMOT
Élaborer la troisième Politique nationale de la ruralité	MAMOT
Favoriser la participation des jeunes et des femmes aux élections municipales	MAMOT, SCF
Contribuer à accroître la protection des réserves fauniques en collaborant avec les autorités dans le but d'améliorer leur encadrement légal	Sépaq
Gérer les réserves fauniques selon les principes de gestion intégrée des ressources	Sépaq
Mettre en œuvre la Stratégie de conservation du réseau des parcs nationaux	Sépaq
Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux	Sépaq
Augmenter la connaissance du territoire, notamment sous ses aspects naturel et culturel afin d'en améliorer la gestion	Sépaq
Mettre en œuvre une démarche concertée de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux avec le ministère de la Culture et des Communications	SHQ
Réviser les modalités relatives au programme Villes et villages d'art et de patrimoine	MCC
Axe 2 – L'accueil des nouvelles populations	
Soutenir les milieux locaux et régionaux dans leur préparation à l'intégration des personnes issues de l'immigration	MIDI
Promouvoir l'offre de service en francisation aux personnes immigrantes dans les régions du Québec	MIDI
Revoir le Programme régional d'intégration visant les personnes immigrantes en région	MIDI
Promouvoir l'établissement d'immigrants d'affaires dans toutes les régions du Québec, notamment par la promotion de la culture québécoise	IQ
Contribuer à augmenter le pourcentage de personnes immigrantes qui s'établissent hors de la région métropolitaine de Montréal, en vue de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires	MIDI
Amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité	MIDI
Augmenter la proportion de personnes immigrantes admises au Québec qui participent à un cours de français de niveau intermédiaire ou avancé	MIDI

⁶ Les noms des ministères et organismes (MO) et des sociétés d'État sont détaillés à la fin des tableaux.

Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Accroître l'efficacité de l'offre de service gouvernementale, en mettant notamment en place, en collaboration avec le MTESS, une offre de services intégrés aux personnes immigrantes nouvellement immigrées	MIDI, MTESS
Consolider le soutien à Place aux jeunes en régions	SAJ
Accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes par la poursuite du programme Engagement jeunesse	SAJ, MTESS, MSSS, MEES, MIDI, MAMOT
Consolider les forums jeunesse régionaux	SAJ
Reconduire le Fonds régional d'investissement jeunesse	SAJ
Soutenir le développement de politiques familiales et la démarche Municipalités amies des aînés	Famille, SA
Axe 3 – Les relations avec les nations autochtones	
Proposer et diffuser des exemples de pratiques porteuses en matière de collaboration entre communautés autochtones	MAMOT, SAA
Promouvoir la cohabitation harmonieuse avec les nations autochtones	MAMOT, SAA
Conclure des ententes avec les nations autochtones en matière de culture	MCC
Conclure des ententes et adopter des programmes à l'égard des Autochtones dans le domaine des ressources naturelles	MERN, MFFP
Poursuivre le développement des relations avec la communauté autochtone de la région de la Capitale-Nationale	SCN
Conclure des ententes avec les nations autochtones en matière de services de garde	Famille
Conclure des ententes avec les nations autochtones lors du développement de projets hydroélectriques	HQ
Travailler en partenariat avec les communautés autochtones dans les réserves fauniques et les parcs nationaux	Sépaq
Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre le gouvernement et les Cris	MAMOT, SAA
Mettre à jour l'inventaire des ententes intercommunautaires, en collaboration avec les partenaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et le transmettre aux associations municipales	MAMOT
Proposer, en collaboration avec le Secrétariat aux affaires autochtones, des sessions de sensibilisation au monde autochtone à l'intention des élus et des fonctionnaires municipaux	MAMOT, SAA
Produire un guide de bonnes pratiques à l'intention des municipalités en matière de consultation des communautés autochtones relativement à l'aménagement du territoire	MAMOT
Établir des mécanismes de collaboration et de concertation entre la Conférence administrative régionale de la Montérégie, la Municipalité régionale de comté de Roussillon, la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et la communauté mohawk de Kahnawake	MAMOT
Soutenir la prise en charge locale des services policiers dans l'ensemble des communautés autochtones	MSP
Maintenir le financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur visant à favoriser la connaissance des cultures autochtones	MEES
Maintenir et développer des relations harmonieuses avec les nations et les communautés autochtones dans les domaines de la forêt, de la faune et des parcs	MFFP
Axe 4 – Les services de proximité	
Dresser un inventaire et établir un profil des besoins en matière d'infrastructures municipales	MAMOT
Attribuer de l'aide financière dans le cadre des programmes d'infrastructures d'eaux usées et d'eau potable	MAMOT
Mettre en œuvre le volet 3 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités relatif à l'expertise technique	MAMOT
Intégrer des critères en lien avec l'occupation et la vitalité des territoires dans l'analyse des projets à incidences locales et régionales des programmes d'infrastructures	MAMOT
Attribuer de l'aide financière aux municipalités dans la réalisation de projets d'infrastructures en lien avec le développement nordique	MAMOT
Poursuivre la mise en œuvre du Programme de financement des infrastructures dans les centres de la petite enfance	Famille
Accorder des allocations ou un soutien exceptionnel à l'accès à des services de garde répondant à des besoins particuliers	Famille
Promouvoir la participation des milieux au processus d'attribution des places à contribution réduite en services de garde	Famille
Créer de nouvelles places à contribution réduite dans les services de garde, conformément aux engagements ministériels	Famille
Déployer au nord du Québec des services de proximité	MDDELCC
Contrer les effets de la décroissance des effectifs scolaires et maintenir les infrastructures scolaires en région en allouant des sommes aux commissions scolaires	MEES

Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Faciliter l'accès à des services éducatifs par les technologies de l'information et des communications	MEES
Mettre à la disposition des communautés autochtones des centres d'éducation des adultes	MEES
Poursuivre l'implication du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de prévoir l'espace nécessaire pour répondre aux besoins particuliers des commissions scolaires	MEES
Réaliser un chantier dont le mandat est de formuler des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, la définition des créneaux régionaux de formation et l'optimisation de l'offre de formation continue	MEES
Soutenir les autorités locales en santé et services sociaux dans la mise en place des réseaux locaux et la mobilisation des acteurs du milieu	MSSS
Améliorer l'accès aux services généraux de première ligne en santé	MSSS
Favoriser une adéquation entre l'offre et la demande en effectifs médicaux sur le territoire	MSSS
Favoriser la pratique de groupe, polyvalente et interdisciplinaire de la médecine de famille par la mise en place de groupes de médecine de famille (ou de modèles équivalents)	MSSS
Assurer l'inscription et la prise en charge des personnes auprès d'un médecin de famille	MSSS
Soutenir l'amélioration de l'offre des services aux proches aidants	MSSS, Famille-SA
Poursuivre la mise en place des réseaux de services intégrés pour les personnes vieillissantes en perte d'autonomie	MSSS
Financer de nouveaux projets dans le cadre du programme de soutien financier Soutien aux initiatives visant le respect des aînés	Famille-SA
Investir dans l'adaptation des infrastructures et les services régionaux offerts aux aînés	Famille-SA, MAMOT
Soutenir le réseau de coordonnateurs affectés aux personnes aînées dans les régions du Québec	Famille-SA
Élaborer une stratégie gouvernementale du « vieillir chez soi »	Famille-SA, MSSS, MAMOT, SA, SHQ
Poursuivre le programme Logements adaptés pour aînés autonomes et le Programme d'adaptation de domicile	SHQ
Financer de nouveaux projets dans le cadre du programme de soutien financier Québec ami des aînés	SA
Assurer l'adaptation des infrastructures et des services régionaux offerts aux personnes aînées, et donc s'assurer de la mise en œuvre des ententes spécifiques signées avec les conférences régionales des élus	Famille-SA
Faciliter l'accès pour les citoyens aux services offerts par le Centre de services partagés du Québec et les autres ministères et organismes	CSPQ
Évaluer l'offre de services de proximité publics et privés dans les petites collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue	MAMOT
Poursuivre la mise en œuvre du programme Aide au fonctionnement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques	MCC
Poursuivre le programme Aide financière aux immobilisations en matière de culture et de communications	MCC
Organiser en réseau les bibliothèques publiques	MCC
Faciliter l'accès à des infrastructures et à des réseaux de récréation et de sport	MEES
Soutenir les conseils régionaux de la culture	MCC
Collaborer avec des clients partenaires à la réalisation de projets d'immobilisations favorisant la création, la diffusion et le rayonnement de la culture dans les régions	MCC
Favoriser la mise en œuvre d'activités visant à assurer le rayonnement des services de justice partout sur le territoire	MJQ
Mettre en œuvre des pratiques ou activités visant à informer le citoyen afin qu'il se familiarise avec le système de justice	MJQ
Axe 5 – L'habitation et le milieu de vie	1
Offrir et bonifier le programme AccèsLogis Québec afin de faciliter la réalisation de projets d'habitation sociale et communautaire	SHQ
Poursuivre les travaux de rénovation et d'amélioration des habitations à loyer modique	SHQ
Soutenir un réseau de centres de services pour la réalisation de travaux majeurs dans le parc de logements sociaux	SHQ
Poursuivre le soutien à la clientèle et bonifier le cadre de référence relatif au soutien communautaire en logement social	SHQ, MSSS
Poursuivre la mise en œuvre des programmes d'amélioration de l'habitat	SHQ
Réaliser des interventions en habitation dans le Nord-du-Québec, y compris au Nunavik	SHQ
Poursuivre les activités de recherche en matière d'habitation et en diffuser les pratiques	SHQ

Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Soutenir l'organisation de services en matière de qualité de l'air intérieur et de salubrité des parcs d'habitation	MSSS
Mettre en place une table de concertation regroupant les ministères et organismes gouvernementaux constructeurs de logements afin d'assurer une meilleure cohésion gouvernementale lors de la planification du développement résidentiel nordique	SHQ
Mettre en place un laboratoire sur l'habitation nordique	SHQ
Rédiger un guide sur les bonnes pratiques en matière de construction d'habitations et de petits bâtiments en milieu nordique	SHQ
Concevoir un prototype d'habitation à loyer modique nordique mieux adapté au mode de vie inuit	SHQ
Dresser le portrait des conditions d'habitation des ménages autochtones du territoire québécois	SHQ
Organiser des Entretiens sur l'habitat sur le thème des Inuits et du Nunavik	SHQ
Élaborer une stratégie Web régionale afin de mettre en valeur l'information propre à chacune des régions, en matière d'habitation	SHQ
Concevoir et mettre en ligne des manuels portant sur l'application des programmes d'amélioration de l'habitat à l'intention des mandataires concernés	SHQ
Concevoir et diffuser un outil permettant l'accès en ligne à une formation de base sur l'application des programmes d'amélioration de l'habitat	SHQ
Réaliser des logements sociaux et communautaires dans toutes les régions du Québec sous réserve des engagements financiers gouvernementaux	SHQ
Soutenir les milieux dans l'application d'une démarche visant la sécurité dans les milieux de vie	MSSS
Appuyer la mise en valeur du cadre de vie	HQ
Intensifier la collaboration entre le ministère de la Sécurité publique et le monde municipal, particulièrement en sécurité civile et en sécurité incendie	MSP
Améliorer les capacités de surveillance, de prévision, de suivi et d'alerte pour certains phénomènes naturels	MSP
Axe 6 – La mobilité durable	
Rendre publique et mettre en œuvre la stratégie de la Porte continentale et du Corridor de commerce Ontario-Québec	MTMDET
Élaborer des plans territoriaux de mobilité durable	MTMDET
Poursuivre la mise en œuvre de programmes de soutien aux modes de transport collectif, alternatif et actif	MTMDET
Réviser la Politique québécoise du transport collectif et les programmes assurant sa mise en œuvre	MTMDET
Poursuivre le soutien aux déplacements et aux dessertes aériennes dans certaines régions	MTMDET
Favoriser la réduction des coûts de transport des marchandises et des personnes au Nunavik	MTMDET
Accorder une aide au milieu local pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier	MTMDET
Réviser les programmes d'aide financière à la voirie locale	MTMDET
Favoriser le maintien de l'intégrité et les services de certains réseaux ferroviaires	MTMDET
Soutenir les services de traversier et de desserte maritime et mettre en œuvre le plan d'immobilisation	STQ, MTMDET
Mettre en œuvre le Plan d'action sur l'intermodalité pour la région métropolitaine de Montréal	RTM
Se donner une vision intégrée du développement du transport collectif en lien avec les orientations d'aménagement du territoire	RTM
Participer à une action concertée à l'échelle métropolitaine ou régionale ainsi que des portes d'entrée et grands corridors de transport	MTMDET
Accroître l'utilisation des transports collectif, alternatif et actif	MTMDET
Favoriser le maintien de l'intégrité des infrastructures maritimes et ferroviaires	MTMDET
Poursuivre le soutien aux déplacements et aux dessertes aériennes	MTMDET
Favoriser la mise en place d'un réseau de sentiers récréotouristiques	MTMDET
Poursuivre la mise en œuvre de programmes favorisant des modes de transport durables qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux changements climatiques dans le domaine des transports	MERN, MTMDET
Poursuivre la mise en place du Programme de reconnaissance des villages-relais	MTMDET
Poursuivre la mise en œuvre de programmes de soutien aux modes de transport collectif, alternatif et actif et déposer la Stratégie nationale de mobilité durable	MTMDET
Soutenir financièrement des projets dans le domaine de l'électrification des transports	IQ

Soutenir financièrement des projets visant une meilleure efficacité énergétique Ave 7 - Les technologies et les services numériques Rendre publique et mettre en œuvre la Stratégie del l'économie numérique du Québec Poursuivre la mise en œuvre du programme d'aide financière Appui au passage à la société de l'information Soutenir le déploiement de plans numériques territoriaux et d'Internet à haute vitesse sur l'ensemble des territoires du Québec MAMOT Déployer des services de télésaine figrace à un réseau sécurisé de télécommunication sociosanitaine MSSS Améliorer la prestation électronique de services et déveloper de nouveaux services en ligne Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise se nœuvre du programme Communautés rurales branchées Elaborer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Axe 8 - Le virgué écoresponsable Produire des guites de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable Wetter en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Financer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les îlots de chaleur Soutenir la gestion intégré des ressources en eau Ravoiser une meilleure intégration de la planification des transports et del Iaménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme ClimatSol Consolidre les réseaux de surveillance du climat, des ressources her autre des projets d'aménagement urbain municipalités Renforcer les protieurs de mise en œuvre du programme d'entait une ricipalités Renforcer les protieurs de mise en œuvre du programme ClimatSol Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'ai	Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Ake 7 - Les technologies et les services numériques Rendre publique et mettre en cauvre du programme d'aide financière Appui au passage à la société de l'information SCT Souterir le déploiement de plans numériques territoriaux et d'internitoriaux	Soutenir financièrement des projets visant une meilleure efficacité énergétique	
Rendre publique et mettre en œuvre la Stratégie de l'économie numérique du Québec Poursuivir la mis en œuvre du programme d'aide financière Appui au passage à la société de l'information SCT Souteni le déploiement de plans numériques territoriaux et d'Internet à haute vitesse sur l'ensemble des territories du Québec MAMOT Déployer des services de télèscantie grace à un ressau sécurisé de télecommunication sociosanitaire MAGO Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées MAMOT Leibobrer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Axa 6 – Le virage éconsponsable Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT MESI MAMOT Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MoDELCC Revoriers une meilleure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territorie afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MODELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MODELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MODELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MEDELCC Renforcer les praitiques de gestion écoresponsables HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre la mise néver du l'experiment de traitement des m		
Poursuivre la mise en œuvre du programme d'aide financière Appui au passage à la société de l'information Schlerin le delpoiement de plans numériques territoriaux et d'informent à haute viteses sur l'ensemble des territories du Québec Déployer des services de télésanté grâce à un réseau sécurisé de télécommunication sociosanitaire Ancelorre la prestation électronique de services et développer de nouveaux services en ligne Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées Elaborer et metre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Ace 8 - Le virage écoresponsable **Elaborer et metre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Ace 8 - Le virage écoresponsable **MAMOT** Métite en œuvre le s'inancier des grudes de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable **MAMOT** Métite en œuvre le s'inancier des grudes de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable **MAMOT** Métite en œuvre le s'inancier des grudes de bonnes pratiques ou l'account de l'aménagement urbain pour lutter contre les lides de chaleur **Societuri la gestion intégrée des ressources en eau **MODELCC** MODELCC** MODELC		SCT
Soutenir le déploiement de plans numériques territoriaux et d'Internet à haute vitesse sur l'ensemble des territoires du Québec Déployer des services de télesante grâce à un réseau sécurisé de télécommunication sociosanitaire Mnélorer la prestation électronique de services et développer de nouveaux services en ligne Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées MAMOT Elaborer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique MAS 6 – Le virage écoresponsable Froduire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT Mettre en œuvre la Stratégie québecoise d'économie d'eau potable Financer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les litois de chaleur MSSS Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau Favoriser une mellieure intégration de la planification des ransports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC. MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables Poursuivre la mise en œuvre du programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Repusuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroelectriques existantes HQ Repusuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Repusuivre la biodiversité dans les emprises et lignes de transport et de distribution HQ Repusuivre la biodiversité dans les emprises et lignes de transport et de distribution HQ Repusuivre la place de services des services des services		SCT
Déployer des services de l'élésanté grâce à un réseau sécurisé de l'élécommunication sociosanitaire MIQ Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées MAMOT Elaborer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées MESI Ava 6 - Le Viragé écoresponsable Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT Mettre en œuvre le Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMOT MEttre en œuvre le Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMOT MESI Ava 6 - Le Viragé écoresponsable MAMOT MEMET en œuvre le Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMOT		MAMOT
Améliorer la prestation électronique de services et développer de nouveaux services en ligne Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées MAMOT Élaborar et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Axe 8 – Le virage écoresponsable Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie de au potable MAMOT Makor		MSSS
Accordire la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées Elaborrer et mettre en œuvre le Pland action en économie numérique Axe 8 - Le virage écoresponsable Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT MASS Solutenir la gestion intégrée des ressources en eau potable MDELCC Favoriser une meilleure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat foliant des consciulations des des consciulations des des consciulations des consciulations des des consciulations		MJQ
Elaborer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique Axe 8 - Le virage écoresponsable Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Inancer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les Tilots de chaleur MSSS Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau MDDELCC, MAMOT Pauvoriser une meilleure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat funcipalités MDDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDDELCC Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivre les mesures syrait à prendre en comple et à protégre la biodiversité et les services écosystémiques Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MTMDET Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centraines hydroélectriques existantes HQ METP Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écorespo	Accroître la couverture numérique du Québec en finalisant la mise en œuvre du programme Communautés rurales branchées	MAMOT
Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable MAMOT Mittre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMOT Mittre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable MAMOT MSSS Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau MDELCC MODELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDELCC Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDELCC Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDELCC Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDELCC Poursuivre la mise en œuvre la Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDELCC Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables METADET MTMDET Deployer au nord du Québec des services de proximité MDELCC Déployer au nord du Québec des ser	Élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action en économie numérique	MESI
Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Financer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les îlots de chaleur MASS Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau MDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat sol Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les messures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Sain-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Contribuer au rétablis	Axe 8 – Le virage écoresponsable	
Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable Financer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les îlots de chaleur MASS Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau MDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat sol Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les messures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Sain-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Contribuer au rétablis	Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et écoresponsable	MAMOT
Financer des projets d'aménagement urbain pour lutter contre les îlots de chaleur Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau AMDELCC Favoriser une mellieure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC, MAMOT Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air Renforcer les modes de gestion écres de signes de serion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion écresponsables Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Renforcer les modes se gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion écresponsables Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Renforcer les modes se gestion de programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Renforcer les modes se gestion écres sont de l'air Renforcer les pratiques de gestion écresponsables HQ Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre la mise en œuvre du Programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MERCA Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Rettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MERCA Augmenter les gains	Mettre en œuvre la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	MAMOT
Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau MDDELCC Favoriser une meilleure intégrée des ressources en eau Foursière une meilleure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités MDDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air MDDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDDELCC Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air MDDELCC Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables MDDELCC Renforcer les maise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quiriquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables MET Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine nature! MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine nature! MFFP Contribuer à la démarche gouvermementale et développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine		MSSS
Favoriser une meilleure intégration de la planification des transports et de l'aménagement du territoire afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre MDDELCC Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat Model. Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Modelle de les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximaté Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Contribuer à la conservation et à la mise en valeur la partinier sauniques structurés MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Réduire l'impact négatif des espèces exoliques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens MFFP MFFP Contribuer du démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commund du savoir et de l'expertise dans le domaine		MDDELCC
Poursuivire la mise en œuvre du programme Climat municipalités Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme Climat MDDELCC Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les modes de gestion écoresponsables HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Renforcer les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier MDDELCC Poursuivre les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier MTMDET Poursuivre les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier MTMDET Poursuivre la splication du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine		MDDELCC, MAMOT
Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion de coresponsables HQ Poursuivire la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivire les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Canfifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine	Poursuivre la mise en œuvre du programme Climat municipalités	
Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables HQ Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Adugmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS	Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme ClimatSol	MDDELCC
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage MDDELCC Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier MTMDET Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HIQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel MFFP Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine	Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air	MDDELCC
Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques HQ Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité Amôpec la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel MFFP Réduire l'impact négatif des espèces désignées comme menacées ou vulnérables MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mettre a veuve les dispersities dens le domaine	Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air	MDDELCC
Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Sépaq Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MMDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mettre on vauve les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'experagement des époquer des époquer des époquer des époquer des époquers des façons des diffusions et la durante le dura	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables	HQ
Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS	Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage	MDDELCC
Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes HQ Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS	Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques	HQ
Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution HQ Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC MAMÉRICA (MODELCC METTER (MODELCC MET	Actualiser les mesures préventives relatives à la Politique sur le bruit routier	MTMDET
Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales MDDELCC Déployer au nord du Québec des services de proximité MDDELCC Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective MFFP Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés MFFP Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS	Poursuivre l'application du programme quinquennal de gestion environnementale et produire un guide concernant la tenue d'évènements écoresponsables	Sépaq
Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales Déployer au nord du Québec des services de proximité Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens MFFP Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS	Augmenter les gains en énergie et en puissance de centrales hydroélectriques existantes	HQ
Déployer au nord du Québec des services de proximité Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS Mottre en graver les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apscignement qui soutiennent le dynamisme.	Préserver et mettre en valeur la biodiversité dans les emprises de lignes de transport et de distribution	HQ
Déployer au nord du Québec des services de proximité Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MSSS Mottre en graver les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apscignement qui soutiennent le dynamisme.	Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales	MDDELCC
Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mottre en gouver les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apsoignement qui soutionnent le dynamisme.	Déployer au nord du Québec des services de proximité	MDDELCC
Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine MASS MASS	Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective	MFFP
Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mottre en gruyre les dispositions du Plan d'action gruyernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apscignement qui soutionnent le dynamisme.	Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés	MFFP
Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mottre en gruyre les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apscignement qui soutionnent le dynamisme.	Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel	MFFP
Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine Mottre en gruyre les dispositions du Plan d'action gruyernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'appoignement qui soutionnent le dynamisme.	Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables	MFFP
savoir et de l'expertise dans le domaine Mottre en gruyre les dispositions du Plan d'action geuvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'apseignement qui soutiennent le dynamisme	Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens	MFFP
Mattro on muyo los dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des actours des réseaux des établissements d'anseignement qui soutiennent le dynamisme	Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine	MSSS
	Mettre en œuvre les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des acteurs des réseaux des établissements d'enseignement qui soutiennent le dynamisme territorial	MEES
	Soutenir le financement de projets en économie verte	IQ
	Accompagner les municipalités dans l'élaboration de démarches intégrées de développement durable	

Orientation 1 – Agir pour mieux habiter nos territoires	MO, sociétés d'État responsables ⁶
Parfaire les connaissances entourant la qualité des plans d'eau en Abitibi-Témiscamingue	MAMOT
Offrir du soutien à un projet de développement d'un avion écologique	MESI
Élaborer et mettre à jour des plans de gestion durable des espèces fauniques prélevées	MDDELCC
Protéger les espèces fauniques menacées ou vulnérables	MDDELCC
Incorporer les besoins fauniques aux processus de gestion intégrée des ressources et du territoire et à l'approche d'aménagement écosystémique	MDDELCC
Favoriser l'intégration, dans les planifications locales et régionales, des enjeux de développement durable touchant l'agriculture et l'agroalimentaire	MAPAQ

Orientation 2 – Agir pour vivre de nos territoires	MO, sociétés d'État responsables
Axe 9 – Le développement économique	
Mettre en œuvre le Programme d'infrastructures en entrepreneuriat collectif	MAMOT
Réaliser des initiatives pour développer l'achat public auprès des entreprises collectives	MAMOT
Poursuivre la mise en œuvre de l'Entente de partenariat relative au développement des coopératives	MESI
Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif jeunesse et d'économie sociale	SAJ
Soutenir les entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL)	IQ
Offrir un financement aux entreprises coopératives et aux organismes à but non lucratif de services	IQ
Analyser le milieu des coopératives d'habitation et autres organismes à but non lucratif d'habitation afin d'en évaluer le potentiel et de personnaliser l'offre de services, s'il y a lieu	IQ
Soutenir la réalisation de projets d'immobilisation des entreprises collectives	MESI
Poursuivre les activités contribuant au développement de l'économie sociale au Québec	MTESS
Accroître l'accessibilité des coopératives et des organismes à but non lucratif aux contrats publics	SCT
Poursuivre la mise en œuvre de l'Entente de partenariat relative au développement des coopératives	MESI
Poursuivre le soutien aux 21 pôles régionaux d'économie sociale	MESI
Déposer un projet de loi-cadre sur l'économie sociale	MAMOT
Soutenir l'industrie de la construction dans toutes les régions du Québec	SHQ
Poursuivre le soutien aux grappes métropolitaines	SRM, MESI
Créer une grappe financière pour Montréal	MFQ
Soutenir les entreprises souhaitant prendre un virage écoresponsable	IQ, SHQ, MESI
Renouveler les ententes avec les municipalités régionales de comté pour le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat	MESI, MAMOT, SCN
Contribuer au développement et à la compétitivité des entreprises du Québec	MESI
Poursuivre la mise en œuvre du projet Action concertée de coopération régionale de développement	MESI
Élaborer et rendre publique la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat	MESI, MEES, SAA, MEES
Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2010-2013	MESI
Soutenir l'établissement en région d'entrepreneurs immigrants susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés	MIDI
Consolider le programme des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse	SAJ
Produire des retombées régionales provenant de la consolidation et de la mise en valeur des établissements de la Société des établissements de plein air du Québec	Sépaq
Prendre en compte les objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires en matière de développement économique dans la planification stratégique d'Investissement Québec afin de maintenir et de stimuler la vitalité économique des différentes collectivités	IQ
Faire la promotion de l'offre de services d'Investissement Québec, notamment afin de soutenir les entreprises dans leurs projets d'innovation et d'amélioration de leur productivité	IQ
Stimuler la création de richesse collective	Sépaq

Orientation 2 – Agir pour vivre de nos territoires	MO, sociétés d'État responsables
Affirmer le rôle clé de la Sépaq dans le développement économique du Québec en matière de tourisme de nature	Sépaq
Contribuer à la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle	MCC
Collaborer à l'élaboration de la Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	MESI
Fournir un soutien technique pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat collectif dans les milieux en revitalisation en Mauricie	MAMOT
Coordonner les travaux du Comité sur la relance de l'activité économique dans la municipalité isolée de Gros-Mécatina	MAMOT
Renouveler les ententes avec les municipalités régionales de comté pour le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat	MAMOT
Consolider le programme des agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse	SAJ
Poursuivre le soutien aux grappes métropolitaines	MAMOT, SRM
Soutenir la relance et la diversification des territoires en difficulté grâce au Programme d'appui au redressement et à la rétention d'entreprises stratégiques et aux territoires en difficulté	MESI
Poursuivre l'appui financier offert aux 17 organismes Femmessor pour soutenir l'entrepreneuriat féminin	MESI
Poursuivre le soutien financier aux centres collégiaux de transfert de technologie	MESI, MEES
Soutenir financièrement les travaux de réfection, d'agrandissement, de rénovation et de construction d'infrastructures de recherche	MESI
Poursuivre le soutien des projets structurants des tables d'action en entrepreneuriat	MESI
Poursuivre la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité et mettre de l'avant de nouvelles actions pour l'occupation et la vitalité des territoires	MAMOT, SCN
Mettre en œuvre les plans d'action des volets Établissement et relève agricole et Établissement et relève dans les pêches et l'aquaculture commerciales de la Politique jeunesse	MAPAQ
Soutenir le développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales	MAPAQ
Mettre en œuvre la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles	MAPAQ
Poursuivre la mise en œuvre du programme Diversification et commercialisation en circuit court en région	MAPAQ
Mettre en œuvre le Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région	MAPAQ
Dresser le bilan des projets pilotes visant à élaborer des plans de développement de la zone agricole	MAPAQ
Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de soutien à la transformation alimentaire	MAPAQ
Poursuivre la mise en œuvre du Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture	MAPAQ
Impliquer les acteurs régionaux dans le développement des potentiels du secteur bioalimentaire en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole	MAPAQ
Maintenir l'accès à la ressource ligneuse — Garanties d'approvisionnement	MFFP
Maintenir l'accès à la ressource ligneuse — Vente aux enchères	MFFP
Délimiter des aires d'intensification de la production de matière ligneuse en région	MFFP
Réviser le Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières	MERN
Poursuivre la mise en œuvre des programmes pour l'achat d'électricité	HQ
Réaliser des projets hydroélectriques	HQ
Accompagner les producteurs miniers auprès des divers acteurs concernés par le développement minier	MERN
Assurer un marché libre des bois et la stabilité des approvisionnements sur les forêts publiques	MFFP
Appuyer la modernisation de l'industrie forestière	MFFP
Soutenir la diversification des produits fabriqués par l'industrie forestière	MFFP
Encourager la relève de chasseurs, de pêcheurs et de piégeurs ainsi que la diversification des produits et des activités liés à la faune	MFFP
Accroître le potentiel de récolte pour la chasse, la pêche et le piégeage	MFFP
Élaborer un plan de développement de l'industrie touristique	MTO
Renouveler l'offre de produits touristiques	MTO
Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent	MTO

Orientation 2 – Agir pour vivre de nos territoires	MO, sociétés d'État responsables
Favoriser la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent dans la région de la Capitale-Nationale	SCN, MTO
Proposer une stratégie touristique de développement nordique 2011-2021	MTO
Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'aide au développement touristique au nord du 49 ^e parallèle	MTO
Créer de nouveaux parcs nationaux	MFFP
Poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020	MTO
Mettre en œuvre la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020 et le plan d'action 2014-2017 – Le Saint-Laurent : du fleuve à la mer, 4 000 km de découvertes	MTO
Mettre en œuvre le programme Stratégie maritime – volet tourisme	MTO
Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et mettre en œuvre la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020	МТО
Poursuivre le soutien financier aux associations touristiques régionales et aux associations touristiques sectorielles	MTO
Poursuivre le soutien financier à l'Association des croisières du Saint-Laurent	MTO
Poursuivre le soutien aux festivals et aux événements touristiques du Québec	MTO, SRM
Poursuivre et finaliser la mise en œuvre des ententes de partenariat régional en tourisme	MTO
Soutenir la conclusion d'ententes de collaboration visant la formation de comités locaux et la création de zones industrialo-portuaires	SAM
Axe 10 – La main-d'œuvre	
Poursuivre le soutien aux territoires dans l'élaboration de plans d'action pour surmonter les difficultés en matière d'emploi	MTESS
Offrir des services intégrés aux personnes immigrantes nouvellement arrivées	MIDI, MTESS
Promouvoir l'offre de services intégrés aux entreprises afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre spécialisée des régions	MIDI, MTESS
Maintenir la participation au marché du travail des travailleuses et des travailleurs expérimentés	MTESS, SA
Favoriser la persévérance et la réussite scolaires	MEES, SAJ
Soutenir la réussite des élèves issus de milieux défavorisés ou de l'immigration à Montréal	MEES
Déployer le projet de cybermentorat visant à mieux accompagner les jeunes dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle	SAJ
Accroître le nombre de jeunes des centres jeunesse bénéficiant du programme Qualifications des jeunes	MSSS, SAJ
Soutenir les cégeps dans la mise en œuvre d'initiatives structurantes favorisant la réussite, la persévérance et l'intégration des étudiants issus de l'immigration	MEES
Soutenir la formation d'une main-d'œuvre compétente dans l'ensemble des régions du Québec	MEES
Soutenir la mise en place de structures régionales visant la reconnaissance des acquis et des compétences	MEES
Élaborer et déposer un plan de formation adéquat, ayant pour but de favoriser le développement, la disponibilité et la rétention d'une main-d'œuvre spécialisée et qualifiée pour chaque traverse saisonnière située dans une communauté isolée et éloignée, intégrée à notre réseau depuis janvier 2012	STQ
Soutenir l'offre de formation professionnelle pour la main-d'œuvre locale	MEES
Poursuivre la constitution de petits groupes en formation professionnelle dans les régions connaissant une décroissance démographique	MEES
Axe 11 – Les territoires à revitaliser	
Poursuivre le soutien à la revitalisation urbaine intégrée dans les grandes villes de la métropole	SRM
Soutenir la relance et la diversification des territoires en difficulté grâce au Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles	MESI
Mettre en œuvre certaines recommandations du groupe de travail sur les communautés dévitalisées	MAMOT
Soutenir les initiatives locales, régionales et nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	MTESS
Financer de nouveaux projets contribuant au développement global des enfants en situation de pauvreté	MFA
Soutenir les corporations de développement communautaire	MTESS
Profiter des conseils du Groupe des partenaires pour la solidarité	MTESS, MAMOT, MSSS

Orientation 2 – Agir pour vivre de nos territoires	MO, sociétés d'État responsables
Profiter des travaux du Comité interministériel pour une action concertée en milieu défavorisé	MTESS, Famille, SA, MSSS, SAJ, MEES, MIDI, MAMOT
Mobiliser et susciter l'engagement des collectivités par le Forum de la solidarité au sein de la Table Québec-régions	MTESS, MAMOT, MSSS
Identifier les territoires à revitaliser avec un nouvel indice	MAMOT
Déterminer la vitalité sociale des communautés par l'entremise d'un nouvel indice	MAMOT
Soutenir la mobilisation et la concertation entre quatre municipalités dévitalisées situées au sud de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse	MAMOT
Accroître la connaissance sur la propriété des terres situées sur le territoire municipalisé de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de mise en valeur	MAMOT
Poursuivre le soutien à la revitalisation urbaine intégrée dans les grandes villes de la métropole	MAMOT, SRM
Déployer et mettre en œuvre le projet pilote « Corvée collective de revitalisation pour trois municipalités régionales de comté du Lac-Saint-Jean »	MAMOT
Assurer le suivi du Fonds pour le développement des jeunes enfants permettant de soutenir les projets et les initiatives des regroupements locaux de partenaires	Famille

Orientation 3 – Agir en synergie	MO, sociétés d'État responsables
Axe 12 – La capacité d'action des collectivités	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Déterminer des sources de revenus autonomes ou des mesures de transferts financiers pour les municipalités	MAMOT
Appliquer la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, sous réserve de son adoption par l'Assemblée nationale	MSS
Mettre à jour les profils statistiques et les diagnostics régionaux en matière de culture	MCC
Soutenir la réalisation de profils permettant de connaître les caractéristiques des collectivités et leur potentiel de développement	MSSS
Rendre public un indice de disponibilité du territoire agricole	MAPAQ
Mettre en place des structures de concertation régionale	Sépaq
Élaboration d'orientations en aménagement culturel du territoire dans le cadre du processus de renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire	MCC
Soutenir les travaux associés à la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	MAMOT
Contribuer à la mise en place de mesures concrètes qui permettront de soutenir une urbanisation durable des territoires métropolitain et périmétropolitain en favorisant notamment le	MAMOT
renforcement du lien entre l'aménagement et le transport et la réutilisation du tissu urbain	IVIAIVIOT
Réviser les orientations gouvernementales en aménagement du territoire	MAMOT
Déposer un projet de loi-cadre sur la décentralisation	MAMOT
Améliorer le cadre de financement des municipalités	MAMOT
Accompagner les municipalités régionales de comté dans le développement des parcs régionaux	MAMOT
Conclure une entente de gestion actualisée avec les conférences régionales des élus	MAMOT
Soutenir la coordination et le rayonnement à l'échelle régionale par la création du Fonds d'appui au rayonnement des régions	MAMOT
Instituer le Fonds de développement des territoires pour appuyer les municipalités régionales de comté dans leur compétence en développement local et régional	MAMOT
Fournir l'information foncière pour appuyer le développement local et régional	MERN
Partager l'information géographique avec les organismes autorisés à agir au nom du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	MERN
Mettre en place des partenariats pour l'acquisition d'information géospatiale	MERN
Mettre en place une approche participative visant l'enrichissement des connaissances du territoire	MERN
Acquérir et diffuser des connaissances sur le potentiel minéral	MERN
Poursuivre la délégation de la gestion des droits fonciers dans les parcs régionaux	MERN
Contribuer à la mise en œuvre des Plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire	MERN
Créer des forêts de proximité sur les terres du domaine de l'État	MERN

Orientation 3 – Agir en synergie	MO, sociétés d'État responsables
Poursuivre la délégation aux municipalités régionales de comté de la gestion foncière et forestière en territoire public intramunicipal	MERN, MFFP
Poursuivre la délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	MERN
Favoriser la gestion participative et l'implication des milieux dans la réalisation des plans d'aménagement forestier intégré	MFFP
Favoriser la participation des acteurs du milieu au suivi de la mise en œuvre du Plan Nord	MERN
Axe 13 – La cohérence et la célérité d'action du gouvernement	
Déposer un projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme	MAMOT
Mettre en œuvre un plan de régionalisation des activités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	MAMOT
Participer à différents comités et rencontres avec des organismes régionaux afin de prendre en compte les préoccupations régionales	IQ
Mettre en œuvre des mesures visant à simplifier le processus judiciaire	MJQ
Soutenir les travaux de la Table Québec-Québec métropolitain pour l'aménagement et le développement et la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec	MAMOT
Bonifier les responsabilités et préciser le mode de fonctionnement de la Table gouvernementale aux affaires territoriales dans le cadre de l'occupation et de la vitalité des territoires	MAMOT
Mettre à la disposition des ministres responsables des régions un outil de suivi régional de l'occupation et de la vitalité des territoires	MAMOT
Bonifier les responsabilités et préciser le mode de fonctionnement des conférences administratives régionales dans le cadre de l'occupation et de la vitalité des territoires	MAMOT
Soutenir la réalisation d'un projet pilote portant sur les responsabilités et les activités gouvernementales en matière de loisir et de sport au Centre-du-Québec	MAMOT
Coprésider les travaux du Bureau régional de coordination gouvernementale de la Côte-Nord	MAMOT
Accroître les responsabilités confiées aux comités de gestion des établissements	Sépaq
Adapter la structure de la SHQ et déployer une stratégie pour assurer sa présence et son leadership régional dans la mise en œuvre de nouveaux partenariats	SHQ
Prendre en compte la vitalité et l'occupation du territoire dans la réflexion et la recherche de solutions devant assurer la pérennité de l'expertise en technologies de l'information pour le CSPQ et le gouvernement	CSPQ
Proposer un nouveau processus de conclusion des ententes spécifiques	MAMOT
Fournir aux conférences régionales des élus un document de soutien pour favoriser l'intégration des principes de l'occupation et de la vitalité des territoires et du développement durable dans les plans quinquennaux de développement	MAMOT
Axe 14 – L'action conjointe relative aux priorités des collectivités	
Mettre en œuvre le nouveau cadre de référence des ententes de développement culturel	MCC
Élaborer et mettre en œuvre un Agenda 21 de la culture du Québec	MCC
Conclure des ententes avec les milieux municipaux dans le cadre du développement de projets hydroélectriques	HQ
Entretenir des liens plus soutenus avec les intervenants régionaux	Sépaq
Favoriser la participation éclairée des citoyens et des acteurs concernés par la gestion des ressources forestières et fauniques	MFFP

Orientation 4 – Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal	MO, sociétés d'État responsables
Axe 15 – Une action gouvernementale concertée à l'échelle métropolitaine	
Se doter d'une vision cohérente et concertée du développement de la région métropolitaine de Montréal	SRM
Soutenir la Table Québec-Montréal métropolitain pour l'aménagement et le développement	MAMOT, SRM
Coordonner la participation du gouvernement du Québec au 375 ^e anniversaire de Montréal	MAMOT, SRM
Axe 16 – Un aménagement métropolitain durable	
Soutenir la Communauté métropolitaine de Montréal et analyser l'évolution de l'urbanisation	SRM
Soutenir la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	MAMOT, SRM

Orientation 4 – Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal	MO, sociétés d'État responsables
Appuyer la mise en œuvre de plans d'action métropolitains, dont le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal, et assurer le suivi de certaines ententes relatives à des projets métropolitains comme la mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal	SRM
Axe 17 – Des instances territoriales mieux articulées	
Poursuivre la réflexion sur la gouvernance institutionnelle	SRM
Favoriser une meilleure coordination et une plus grande cohérence des interventions gouvernementales dans la région métropolitaine	MAMOT, SRM
Soutenir le Comité ministériel de la région métropolitaine	MAMOT, SRM

CSPQ	Centre de services partagés du Québec	MSP	Ministère de la Sécurité publique
HQ	Hydro-Québec	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
IQ	Investissement Québec	MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	MTO	Ministère du Tourisme
MCC	Ministère de la Culture et des Communications	RTM	Réseau de transport métropolitain
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les	SA	Secrétariat aux aînés
	changements climatiques	SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	SAM	Secrétariat aux affaires maritimes
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	SAJ	Secrétariat à la jeunesse
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	SCF	Secrétariat à la condition féminine
Famille	Ministère de la Famille	SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	SHQ	Société d'habitation du Québec
MJQ	Ministère de la Justice	STQ	Société des traversiers du Québec

Annexe 3 – Déclinaison territoriale des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires

				Déclinaiso	n territoi	iale	
Thèmes	Dimensions	Indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires	Québec	Régions	MRC	RMR	Mun.
		Taux de croissance annuel de la population	Х	Х	Х	Х	X ¹
	Démographie	Nombre d'immigrants admis	Х	Х			
		Proportion de la population immigrante admise au Québec au cours d'une décennie et toujours présente dans le territoire observé	Х	Х	Х	X ²	
Occupation	Densité des territoires	Taux de croissance annuel de la superficie du périmètre urbain	Х	Х	Х	Х	Х
territoriale	urbanisés	Taux de croissance annuel du nombre de logements à l'hectare dans le périmètre d'urbanisation	Х	Х	Х	Х	Х
		Proportion de la population active occupée qui utilise le transport collectif et actif pour se rendre au travail	Х		Х	Х	X ³
	Mobilité des personnes et des marchandises	Achalandage du transport en commun	Х			Х	
	ot doo marchanaloo	Proportion de chaussées en bon état	Х	X ⁴			
		Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Х	Х	Х	Х	
	Services de proximité	Proportion des enfants de moins de 5 ans qui sont en services de garde régis	Х	Х			
		Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille	Х	X ⁵			
Qualité de vie	I labitation	Taux d'inoccupation des logements locatifs	Х			Х	X ⁶
	Habitation	Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables	Х	Х	Х		Х
	Patrimoine culturel	Nombre de statuts légaux attribués annuellement par les municipalités en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel	Х	Х	Х		Х
	Sécurité des personnes	Évolution du taux d'infraction annuel au Code criminel	Х	Х			X ⁷
	Scolarisation et formation	Taux de diplomation et de qualification au secondaire, après une durée de 7 ans, avant l'âge de 20 ans, parmi les élèves qui entrent au secondaire	Х	X ⁸			
	Scolarisation et formation	Taux de diplomation aux études collégiales (DEC, AEC) parmi les nouveaux inscrits au collégial (DEC)	Х	Х			
		Taux de croissance annuel du produit intérieur brut des grands agrégats industriels	Х	Х		Х	
	Investissements et croissance économique	Taux de croissance annuel des investissements selon le secteur (privé non résidentiel ou public)	Х	Х		Х	
	ot croiceanes economique	Taux de croissance annuel de la valeur foncière	Х	Х	Х	Х	Х
Prospérité économique	Emploi	Taux de travailleurs des 25 à 54 ans	Х	Х	Х	Х	
oconomiquo	Emploi	Taux de travailleurs des 55 à 64 ans	Х	Х	Х	Х	
		Revenu médian des familles	Х	Х	Х	Х	
	Dovonu	Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu	Х	Х	Х	Х	
	Revenu	Part des transferts des administrations publiques dans le revenu des ménages	Х	Х	Х	Х	
		Proportion de la population vivant dans un territoire où l'indice de vitalité économique est faible	Х	Х	Х		Х

^{1.} Pour les municipalités de plus de 500 habitants seulement; 2. Pour les communautés urbaines de Québec et de Montréal; 3. Pour les municipalités de 10 000 habitants et plus; 4. Par direction territoriale; 5. Par région sociosanitaire;

^{6.} Pour les municipalités de 10 000 habitants et plus; 7. Pour les territoires de corps de police municipaux (municipalités de 50 000 habitants et plus); 8. Par région administrative ou par commission scolaire.

Annexe 4 – Liste des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires et valeurs en 2011 et en 2016

								I	Régions	i								Ensemble du Québec
Indicateurs OVT	Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	
Taux de croissance annuel de la population, en nombre de personnes par 1000 habitants	-0,7 / -0,7	3,6 / -1,7	12,9 / 6,6	2,6 / 2,0	9,7 / 7,9	7,1 / 11,8	16,4 / 10,2	3,3 / -0,3	1,8 / -13,3	11,5 / 7,6	-2,1 / -6,0	9,1 / 5,5	16,4 / 9,2	15,1 / 9,0	15,0 / 12,7	11,2 / 8,9	8,9 / 6,4	9,9 / 8,1
Nombre de personnes immigrantes admises	83 / 149	100 / 193	2 250 / 3 453	293 / 415	1 010 / 1 418	36 025 / 38 886	1 463 / 1 347	76 / 133	37 / 68	ND	ND	213 / 215	3 533 / 2 667	878 / 437	673 / 451	4 706 / 2 662	273 / 471	51 613 / 52 965
Répartition, en pourcentage, de la population immigrante admise au Québec au cours d'une décennie et toujours présente dans le territoire (1)	0,3 / 0,2	0,3 / 0,3	4,6 / 5,3	0,7 / 0,7	1,8 / 1,7	60,3 / 59,0	2,8 / 3,0	0,2 / 0,2	0,1 / 0,1	0,0 / 0,1	0,1 / 0,1	0,6 / 0,7	8,1 / 8,0	1,9 / 2,0	2,2 / 2,2	11,5 / 12,4	0,6 / 0,5	100,0 / 100,0
Taux de croissance annuel de la superficie du périmètre urbain en pourcentage	-2,38 / 3,21	0 / 0,11	-0,01 / 0,04	0 / 0,02	0,03 / -1,01	0,00 / 0,00	0,02 / 0,02	-21,25 / 0,00	0,00/2,06	ND	-4,29 / -0,05	-0,86 / 0,20	0,00 / 0,00	-0,01 / 0,00	-0,09 / -0,08	-0,02 / 0,36	-0,01 / 0,03	-1,54 / 0,20
Taux de croissance annuel du nombre de logements à l'hectare dans le périmètre d'urbanisation en pourcentage	4,93 / -2,35	0,73 / 0,79	1,99 / 1,50	0,79 / 0,58	1,04 / 1,77	0,48 / 0,77	1,87 / 1,73	28,66 / 0,70	-1,94 / -0,22	ND	1,13 / -0,81	2,38 / 1,23	1,17 / 1,28	2,28 / 1,16	2,13 / 1,43	1,46 / 0,80	1,60 / 2,23	2,74 / 0,90
Proportion de la population active occupée qui utilise le transport collectif et actif pour se rendre au travail								Disponible à l'é	chelle du Québe	ec pour 2006 et 2	2011 seulement		,			,	,	
Achalandage du transport en commun							D	isponible pour les	régions métropo	olitaines de rece	nsement seuleme	ent						

									Régions	,								Ensemble du Québec
Indicateurs OVT	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	
Proportion, en pourcentage, de chaussées en bon état (2) (3)	72,6 / 75,4	76,9 / 78,3	81,0 / 84,2	87,4 / 89,0	75,3 / 81,9	84,7 / 83,3	82,2 / 76,0	75,5 / 80,6	62,5 / 72,0	65,2 / 69,9	81,9 / 83,6	74,5 / 76,3	85,8 / 83,7	74,6 / 79,1	74,6 / 79,1	74,8 / 81,1	78,9 / 85,3	76,2 / 79,8
Proportion, en pourcentage, des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	16,9 / 19,2	4,8 / 20,0	35,7 / 33,3	0,00 / 0,00	26,1 / 20,8	100,0 / 100,0	6,8 / 11,6	13,0 / 20,8	0,00 / 0,00	ND	8,7 / 13,0	15,6 / 19,0	ND	16,7 / 14,3	21,7 / 18,2	11,1 / 13,9	12,2 / 9,5	14,1 / 16,5
Proportion, en pourcentage, des enfants de moins de 5 ans qui sont en services de garde régis (4)	49,9 / 51,7	53,6 / 55,7	54,3 / 55,0	54,1 / 53,4	56,1 / 54,4	57,0 / 62,8	51,9 / 53,7	50,1 / 51,4	47,2 / 49,4	50,8 / 53,2	53,6 / 56,8	52,0 / 52,7	58,1 / 62,9	46,3 / 49,3	51,5 / 57,0	51,4 / 56,8	51,6 / 51,4	53,3 / 56,9
Proportion, en pourcentage, de la population inscrite auprès d'un médecin de famille (5)	70 / 87	71 / 87	67 / 81	68 / 83	62 / 81	39 / 61	54 / 73	59 / 75	54 / 78	52 / 85	59 / 84	73 / 90	52 / 71	59 / 76	57 /74	56 / 70	Inclus dans la Mauricie	56 / 74
Taux d'inoccupation des logements locatifs							D	isponible pour le	s régions métrop	olitaines de rece	nsement seulem	ent						
Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables (2)	4 198 / 4 478	5 353 / 5 594	13 079 / 14 931	4 056 / 4 100	3 691 / 4 074	41 915 / 44 313	5 159 / 5 769	2 058 / 2 117	1 820 / 1 852	2 915 / 3 498	2 231 / 2 344	4 624 / 5 130	2 821 / 2 993	2 951 / 3 190	3 525 / 3 806	11 526 / 11 868	2 625 / 2 682	114 547 / 122 739
Nombre de statuts légaux attribués annuellement par les municipalités en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel	4/2	3/2	2/3	2 / ND	1/5	1/1	ND / 9	1/1	ND / ND	ND / ND	1/1	11 / 3	ND / ND	4 / 45	1/2	6/7	1 / ND	38 / 81
Évolution du taux d'infraction annuel au Code criminel par 100 000 habitants (2)	3 168 / 2 294	4 016 / 3 121	3 637 / 3 223	4 653 / 3 442	3 575 / 2 906	5 727 / 4 344	4 722 / 3 748	4 399 / 4 015	5 539 / 4 622	1 895 / 1 608	3 495 / 2 435	2 801 / 1 939	4 181 / 3 272	4 191 / 2 957	4 603 / 3 257	3 641 / 2 659	4 322 / 3 230	4 364 / 3 320
Taux de diplomation et de qualification au secondaire, après une durée de 7 ans, avant l'âge de 20 ans, parmi les élèves qui entrent au secondaire (2)	74,4 / 77,4	74,5 / 77,7	77,0 / 80,1	72,9 / 77,9	74,9 / 77,5	72,7 / 77,7	66,2 / 72,8	66,9 / 69,8	65,0 / 68,0	35,0 / 37,4	70,3 / 74,7	78,1 / 80,3	74,4 / 79,5	68,4 / 75,6	71,9 / 77,2	73,5 / 77,2	72,8 / 78,1	73,4 / 78,8

									Régions	3								Ensemble du Québec
Indicateurs OVT	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	
Taux de diplomation aux études collégiales (DEC, AEC) parmi les nouveaux inscrits au collégial (DEC)								С	Disponible jusqu'e	en 2010 seuleme	nt							
Taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) des grands agrégats industriels en pourcentage (4)	3,5 / 0,7	11,2 / 1,7	4,0 / 1,2	1,8 / 2,0	4,2 / 1,9	4,6 / 2,9	3,2 / 2,1	11,5 / 1,7	17,7 / -3,1	-1,4 / 12,1	7,8 / 6,1	7,0 /3,0	2,4 / 2,6	3,9 / 3,4	2,3 / 1,0	3,7 / 2,1	5,1 / 1,6	4,7 / 2,3
Taux de croissance annuel des investissements selon le secteur (privé non résidentiel et public) en pourcentage	3,9 / 39,8	53,8 / -12,5	-9,5 / 8,6	-18,8 / 17,7	-4,3 / -3,2	27,9 / 5,4	-11,9 / -4,5	-17,1 / 18,4	31,6 / -12,5	-9,1 / 31,9	19,6 / 59,2	24,6 / 2,8	-24,3 / 1,2	47,3 / -2,3	-4,8 / 8,8	-4,3 / 8,3	-14,7 / 11,2	6,6 / 5,7
Taux de croissance annuel de la valeur foncière en pourcentage	6,00 / 3,68	6,22 / 0,32	10,96 / 3,99	4,68 / 2,60	5,24 / 2,91	3,95 / 2,62	6,87 / 3,09	9,15 / 1,95	7,48 / -1,56	-3,24 / 4,61	10,25 / 4,26	7,63 / 3,49	5,35 / 5,82	6,73 / 3,68	5,05 / 3,20	6,32 / 4,18	5,62 / 3,53	5,89 / 3,31
Taux de travailleurs des 25 à 54 ans en pourcentage (2)	78,6 / 81,5	79,5 / 81,4	86,8 / 88,0	77,8 / 79,9	81,9 / 83,2	78,1 / 79,9	84,7 / 84,5	81,9 / 83,7	79,8 / 80,9	83,3 / 83,5	67,4 / 70,7	86,5 / 88,0	85,1 / 85,5	83,6 / 84,3	83,6 / 84,7	85,3 / 86,0	81,5 / 83,8	82,3 / 83,6
Taux de travailleurs des 55 à 64 ans en pourcentage (2)	45,3 / 49,6	44,9 / 47,6	50,9 / 54,4	43,7 / 47,6	50,6 / 53,8	56,5 / 58,6	50,0 / 51,3	49,6 / 52,6	48,4 / 48,2	60,3 / 64,0	39,9 / 43,6	52,7 / 57,4	59,5 / 62,4	51,4 / 53,8	52,1 / 55,0	55,4 / 58,5	50,5 / 54,1	52,5 / 55,4
Revenu médian des familles comptant un couple, en dollars constants de 2014 (4)	60 605 / 62 760	65 789 / 67 240	71 881 / 74 670	60 177 / 61 950	61 408 / 63 960	59 833 / 62 410	74 822 / 75 340	70 045 / 73 070	75 553 / 77 640	76 314 / 80 080	58 133 / 60 410	66 603 / 69 530	69 273 / 71 290	67 155 / 69 250	67 562 / 69 800	70 118 / 72 100	59 551 / 62 030	66 311 / 68 570
Revenu médian des familles monoparentales, en dollars constants de 2014 (4)	38 929 / 41 120	38 877 / 40 700	44 071 / 46 330	36 039 / 37 570	37 510 / 39 940	35 570 / 37 750	41 766 / 42 630	39 440 / 40 890	36 613 / 38 610	34 412 / 35 950	36 186 / 37 940	42 131 / 44 660	42 538 / 44 510	39 805 / 41 480	39 753 / 41 840	41 088 / 43 080	37 010 / 39 080	39 304 / 41 270
Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu en pourcentage (MFR) (4)	5,6 / 5,3	5,5 / 5,2	5,1 / 4,8	8,3 / 8,0	8,0 / 7,1	15,8 / 14,7	8,1 / 8,0	6,4 / 6,1	8,1 / 7,7	15,2 / 15,1	8,2 / 7,6	4,4 / 3,8	7,8 / 7,6	7,0 / 6,8	7,0 / 6,5	7,2 / 6,8	7,2 / 6,6	8,8 / 8,2
Part des transferts des administrations publiques dans le revenu des ménages en pourcentage (2)	20,8 / 21,1	17,5 / 18,4	13,7 / 14,3	19,9 / 20,5	17,7 / 18,0	13,6 / 13,6	12,2 / 13,6	15,5 / 16,0	15,1 / 16,3	18,6 / 19,0	27,3 / 26,8	15,8 / 16,1	13,2 / 13,7	15,1 / 16,0	13,9 / 14,5	13,0 / 13,8	18,8 / 18,9	14,6 / 15,1

		Régions																
Indicateurs OVT	Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
Proportion, en pourcentage, de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible (4)	15,88 / 14,21	1,86 / 2,59	0,24 / 0,71	2,94 / 5,83	2,18 / 2,55	ND	4,95 / 5,09	3,71 / 3,87	14,82 / 14,04	ND	48,79 / 48,42	3,51 / 3,95	ND	5,54 / 3,90	3,80 / 3,01	0,86 / 0,22	3,47 / 2,84	2,76 / 2,58

⁽¹⁾ Les données disponibles couvrent la période de 2012 à 2016.

⁽²⁾ Les données disponibles couvrent la période de 2011 à 2015.

⁽³⁾ Selon le découpage des directions territoriales du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

⁽⁴⁾ Les données disponibles couvrent la période de 2011 à 2014.

⁽⁵⁾ Selon les régions sociosanitaires du ministère de la Santé et des Services sociaux; dans ce cas, les données sont disponibles pour la période de 2011 à 2017 inclusivement.

WWW.MAMOT.GOUV.QC.CA

Affaires municipales et Occupation du territoire

Québec * *